





Later issue. t.p. & next l. are
C II. α Cancels Author's new
18 address
Old address on p. xi

LA FOREST

---

L'Auteur ſe tranſportera chez les Perſonnes qui le feront avertir, tous les jours, excepté les Dimanches, qu'il eſt à la Cour; l'après-midi on le trouve chez lui, ou ſon Fils en ſon abſence. Il faut s'adreſſer à Verſailles, chez le ſieur Lacomme, Perruquier, petite Place, au coin de la rue de Marly,

---

# L'ART DE SOIGNER LES PIEDS,

CONTENANT :

Un Traité ſur les Cors, Verrues, Durillons, Oignons, Engelures, les accidens des Ongles & leur difformité.

*NOUVELLE ÉDITION*,

Augmentée d'un Chapitre ſur la manière de ſoigner les pieds des Soldats en Garniſon & dans les Mouvemens, & de deux Planches pour l'intelligence de cet Ouvrage.

*PRÉSENTÉ AU ROI*,

Par M. LA FOREST, Chirurgien-Pédicure de Sa Majeſté & de la Famille Royale.



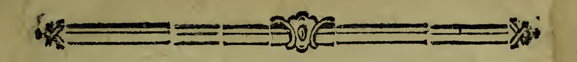
*A PARIS*,

Chez
- l'Auteur, rue des Moulins, Butte St. Roch, la Porte Cochère N°. 5, au premier.
- MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.
- BLAIZOT, Libraire du Roi, rue Satory, à Verſailles.

M. DCC. LXXXII.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.*





# EXTRAIT DU JOURNAL DE PARIS,

## *Du* 17 *Décembre* 1782.

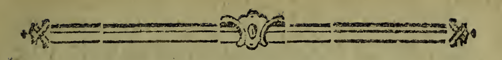
## CHIRURGIE.

Plusieurs causes concourent à déformer les pieds. Les gens riches portent des chaussures trop étroites ; le Peuple, des souliers grossièrement faits ; il en résulte des accidens que le défaut de soins peut aggraver. Combien de femmes sont forcées de renoncer à tout exercice par rapport au mauvais état de leurs pieds. La plus petite variation dans l'atmosphère les leur rend si sensibles qu'elles se refusent même la promenade, privation qui nuit au plaisir & à la santé. C'est donc un service essentiel que rend M. la Forest, non-seulement de se livrer tout entier à l'Art de soigner les pieds, mais encore de donner un Traité sur cet Art, exercé jusqu'à présent par le premier venu & qui ne peut que gagner à être dans la main d'un Praticien aussi instruit que l'est M. la Forest. Le Roi de Prusse, éclairé par une expérience journalière sur les accidens qui peuvent résulter de la fatigue des marches, avoit introduit, dans les dernières guerres, des Chirurgiens destinés à visiter les pieds des Soldats. M. la Forest propose à cet effet, dans nos Régimens, non des Chirurgiens, mais des Soldats

adroits & intelligens. Il ſe charge de les inſtruire & de les rendre par là utiles à leurs Camarades, à leurs Officiers & dans les Villes de garniſon. Il a fait paſſer aux Officiers Supérieurs des divers Régimens, une Lettre circulaire pour leur faire cette propoſition, qui ne peut manquer d'être accueillie par les Etats-Majors. Il y a dans les Régimens de Cavalerie des Artiſtes Vétérinaires pour le ſoin des chevaux; il y a des Charrons pour l'artillerie. La voiture du Fantaſſin, ce ſont ſes pieds & on ne peut pas y ſuppléer.

M. LA FOREST ſe rendra tous les jours dans la matinée chez les perſonnes qui le feront demander; l'après midi, on le trouvera chez lui, pour ſoigner les pieds, & il ſe fera un plaiſir de donner ſes avis à ceux qui s'y préſenteront.

Il traite les pauvres gratuitement, rue des Moulins Butte St-Roch, la Porte Cochère N°. 5, au premier.



# AVERTISSEMENT.

L'ÉDITION de l'*Art de ſoigner les Pieds*, que j'ai donnée au commencement de l'année dernière, ſe trouvant entièrement épuiſée, ſemble me prouver que j'ai pu être utile au Public, ainſi que je le deſirois.

Malgré ce ſuccès, & quoique j'aie fait mon poſſible pour le mériter, je ſerois déſeſpéré ſi le Public, trompé ſur le titre, avoit cru trouver dans l'Ouvrage que je lui ai préſenté un ſpécifique abſolu pour la guériſon des Cors, Oignons, & autres incommodités des pieds.

J'aſſure qu'il n'exiſte juſqu'à préſent aucun ſpécifique radical, connu pour la guériſon des Cors

& autres accidens qui arrivent aux pieds, & même qu'il n'en peut guères exister; car s'il y en avoit, leur application sur certaines peaux, seroit absolument sans effet, & sur d'autres il feroit des ravages dangereux, parce qu'il en est qui ne peuvent souffrir l'application d'aucun emplâtre, sans éprouver un érésipelle.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la recherche d'un spécifique pour les Cors en général a été reconnue infructueuse. Le Docteur *Turner* (*a*) dit, d'après *Sydenham*, l'Hypocrate Anglois, *que si quelqu'un employoit toute sa vie à découvrir un spécifique pour les Cors, il mériteroit bien de la postérité*,

(*a*) Traité des Maladies de la peau, tom. 2, chap. 5.

*& auroit ſuffiſamment ſervi le genre humain.*

Ce ſont les chauſſures qui eſtropient les pieds ; ce ſont elles qui les déforment, & qui occaſionnent tous leurs accidens. Il faudroit n'en point porter, la choſe eſt impoſſible. Il faut donc dans ce cas faire ſoigner ſes pieds, ou les ſoigner ſoi-même. Or, le mérite de mon Ouvrage eſt d'indiquer la manière de les ſoigner, & par ce moyen d'empêcher dans les commencemens l'accroiſſement des Cors & des Durillons, d'indiquer les moyens de ſoulager la douleur de ceux qui ſont invétérés, & de bien conduire les ongles dans leur accroiſſement, ce qui eſt un objet eſſentiel.

J'ai indiqué dans mon Ou-

vrage, tous les palliatifs connus : j'ai joint à cela, tous les cas où ils peuvent s'employer, & le danger des cauſtiques, eſcarotiques, & cantharides; mais j'ai eu deux objets principaux en vue en le faiſant.

1°. Celui de mettre en état ceux qui voudront ſoigner leurs pieds eux-mêmes, ou les faire ſoigner par d'autres, de connoître la cauſe de la douleur qu'ils reſſentent, & le moyen d'y remédier dans tous les cas poſſibles.

2°. De faire des Praticiens inſtruits dans cette partie, qui puiſſent ſe diſtinguer des Charlatans, & mériter la confiance du Public, juſqu'ici leuré par leurs promeſſes; j'ai auſſi eu en vue les perſonnes de la Province, qui

n'ont pas les ſecours que l'on trouve dans la Capitale.

Ma manière d'opérer & de ſoigner les pieds, & une expérience de douze années de pratique, ont fait ma réputation. Le ſoin des pieds du Roi, de ceux des Princes, & de nombre de perſonnes de conſidération dont je ſuis chargé, a tellement augmenté mes occupations, que je me ſuis vu forcé, pour ſatisfaire au Public, de faire un Elève, afin d'opérer conjointement avec moi.

J'ai mis mon fils en état de le faire, d'après mes principes; par ce moyen je ſuis à même de ſatisfaire toutes les perſonnes, dont les demandes ne ſont ordinairement que dans la matinée; l'après-midi l'on trouvera toujours

chez moi, mon fils, ou moi, pour ſoigner les pieds des perſonnes qui s'y préſenteront : celles dont les facultés ſont bornées, peuvent également s'y préſenter, & les pauvres y recevront gratuitement les mêmes ſecours, excepté ſeulement les Dimanches & Fêtes.

Cette nouvelle Edition eſt enrichie de pluſieurs augmentations, d'un Chapitre entier ſur le ſoin des pieds des Soldats en garniſon & en route, & particulièrement de deux planches. Dans l'une ſont exactement repréſentés tous les inſtrumens dont je me ſers pour opérer, gravés de grandeur naturelle. Ceux qui voudront s'occuper du ſoin des pieds, ſoit pour les autres, ſoit pour eux-mêmes, pourront facilement, d'après cette

planche, faire exécuter les inſtrumens qui leur paroîtront les plus commodes. La ſeconde repréſente différentes formes de pieds bien & mal conformés, ſoit naturellement, ſoit par les chauſſures, ainſi que les accidens, qui ſont ordinairement la ſuite de ces difformités. Un Chapitre entier eſt deſtiné à donner l'intelligence de ces planches.

*Ma demeure eſt toujours maiſon de M.* Bourdet, *Chirurgien-Dentiſte du Roi, rue Croix des Petits-Champs.*



*Copie d'une Lettre adreſſée à MM. les Colonels de Cavalerie & d'Infanterie, par M.* LAFORETS.

MESSIEURS,

LE ſoin des pieds dont je me ſuis occupé avec ſuccès depuis pluſieurs années, m'a fait obtenir la confiance du Roi & des Princes Frères de Sa Majeſté, dont j'ai l'honneur d'être ſeul Chirurgien-Pédicure.

J'ai fait imprimer en 1781, un Ouvrage ſous le titre : *de l'Art de ſoigner les Pieds*, qui contenoit abſolument ma manière d'opérer. Je viens de donner une ſeconde Edition de cet Ouvrage, que j'ai augmenté de pluſieurs Obſervations, & d'un Chapitre entier, ſur la manière dont on devroit ſoigner les pieds des Soldats, en garniſon & en route. J'ai fait graver deux Plan-

ches, pour y joindre, l'une desquelles représente tous les instrumens dont je me sers, l'autre représente différens pieds bien & mal conformés, & les accidens qui sont la suite de ces difformités.

J'ai fait ces augmentations dans la vue d'être utile aux Troupes & aux Provinces, où l'on n'a pas les secours que l'on trouve à la Capitale. J'ai eu le dessein de faire des Praticiens instruits, qui pussent écarter les Charlatans & gagner la confiance du Public, jusqu'ici leuré par les promesses de ces derniers.

Le soin des pieds des Troupes a singulièrement fixé mon attention; & en cherchant les moyens d'être utile aux Soldats, j'ai trouvé celui de l'être en même-tems aux Citoyens de tout le Royaume.

J'offre à cet effet à MM. les Officiers Supérieurs de m'adresser quelques Soldats adroits & intelligens, & à leur recommandation, je m'engage de leur enseigner gratuitement ma méthode; les Hopitaux de la Capitale me mettent à même de les exercer beaucoup, en peu de tems, & je ne leur délivrerai mon certificat de capacité,

que lorſqu'ils en auront acquis une ſuffiſante, pour opérer avec connoiſſance & sûreté.

Ces Soldats inſtruits par moi, dans l'Art de ſoigner les pieds, de retour à leur corps, y ſeront d'une grande utilité; ſi on les met à même d'exécuter d'après les principes qu'ils auront reçus, ce que j'indique dans mon nouvel Ouvrage, & ſingulièrement ce qui eſt indiqué au Chapitre du ſoin des pieds des ſoldats; car, par leurs ſoins à la garniſon, on évitera dans les mouvemens ces voitures de ſuite, qui ſervent à tranſporter les Soldats bleſſés de la fatigue des marches.

Il faut être aſſuré qu'un Soldat eſt de conſtitution aſſez robuſte pour ſuivre la Troupe, & que ſouvent il n'eſt hors d'état de le faire, que pour s'être voulu ſoulager lui-même, ce qu'ayant fait ſans connoître la cauſe du mal, il a donné lieu à la douleur qui l'a ſurpris en marchant.

Il réſultera un autre avantage de cet établiſſement, s'il a lieu. MM. les Officiers auront à leur volonté des Soldats inſtruits dans l'Art de ſoigner les pieds, & ils pourront leur donner leur confiance. Les perſonnes de la Ville où

ſera établi la garniſon, & même les gens de la campagne des environs, pourront également ſe faire ſoulager des accidens qui peuvent leur affecter les pieds, ce qui procurera aux Soldats praticiens les moyens de ſoigner gratuitement les pieds de la Troupe.

Tout ce qui ſurvient aux pieds, peut ou ſe prévenir ou ſe détruire, même les mauvaiſes formes ou conformations d'ongles; mais il faut agir avec connoiſſance & méthode. Il faut attribuer la cauſe première de tout ce qui fatigue les pieds, aux chauſſures, & la ſeconde au peu d'exercice & au peu de ſoin; car, les Soldats, les Payſans & les Journaliers qui marchent beaucoup, qui portent des chauſſures groſſières, ont la peau tellement endurcie, qu'ils ne doivent jamais reſſentir de douleur aux pieds, ſi ce n'eſt celle des échauffemens cauſés par la ſueur âcre & corroſive, & encore c'eſt faute de ſoin, car il eſt facile de parer à cet inconvénient.

Il faut donc diſtinguer les pieds des perſonnes qui font peu d'exercice, qui portent des chauſſures douces & légères, qui s'eſtropient les pieds par vanité, d'avec les gens du commun qui

ſont obligés de marcher pour travailler, & de chauſſer des ſoûliers groſſièrement faits; les premiers ont ſoutenu & accrédité mon état; les derniers ont excité ma compaſſion & ont fixé mon attention; je leur ai de tout tems ouvert ma maiſon gratuitement, & j'ai ſouvent eu le bonheur de leur être d'une grande utilité.

Je puis aſſurer MM. les Officiers que les ſujets que je formerai dans mes principes, pourront opérer comme moi, & je deſire avec le plus grand empreſſement d'être à même d'exécuter tout ce que je propoſe. Je ſerai très-flatté d'être utile au Corps Militaire. C'eſt avec cette eſpérance que j'ai l'honneur de me dire très-reſpectueuſement,

MM.

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur
LAFOREST.

*Chirurgien-Pédicure du Roi.*

L'ART



# L'ART DE SOIGNER LES PIEDS.

## INTRODUCTION.

C'EST à feu M. Rousselot, mon prédécesseur à la Cour, que le Public est redevable des premiers élémens de l'art de soigner les pieds. Avant lui, *Miton*, *Duval*, *Auvray*, *Pousse*, & quelques autres avoient donné des spécifiques pour les cors, & avoient acquis une certaine confiance; mais à peine ces Praticiens étoient-ils connus.

M. Rousselot fit imprimer en 1762 un Ouvrage, intitulé : *Nouvelles Ob-*

*ſervations ſur le traitement des cors*; & en 1769, un autre, intitulé : *Toilette des pieds, ou Traité de la guériſon des cors, verrues, & autres maladies de la peau.*

Quoique ces deux Ouvrages ne continſſent pas tous les détails néceſſaires ſur cet objet, ils ne laiſsèrent pas de faire connoître leur Auteur, & de le mettre en réputation; ils firent auſſi connoître qu'il étoit poſſible d'obtenir des ſoulagemens, qui, par la ſuite, pourroient procurer la guériſon radicale des cors & des autres incommodités qui ſurviennent aux pieds, ou, au moins, une cure palliative.

L'Ouvrage imprimé en 1762, ne contenoit que des détails peu ſatisfaiſans; mais celui que M. Rouſſelot publia en 1769, faiſoit le détail de ce dont le premier ne donnoit que l'idée; auſſi fut-il enlevé dès qu'il parut. Le projet de l'Auteur étoit de faire une nouvelle édition de ce Traité, ſi bien accueilli

du Public ; mais il mourut trop tôt pour l'exécuter. Devenu ſon ſucceſſeur pour le ſervice de la Cour, & ayant traité avec ſa veuve, pour lui laiſſer, ſa vie durant, le moyen d'élever ſa famille, je demeurai poſſeſſeur de ſes manuſcrits, notes & obſervations. Je formai alors le projet de faire imprimer ce qu'une pratique conſtante du ſoin des pieds, & les remarques de mon prédéceſſeur m'avoient appris, pour le communiquer au public, dans l'Ouvrage que je lui préſente.

Une choſe cependant m'arrêtoit, dans l'exécution de ce projet, le défaut de qualité en public. Monſieur, Frère du Roi, m'honora en 1778, d'un Brevet de Chirurgien *Pédicure*, attaché au ſervice de ſa Perſonne; & le premier Avril 1780, Monſeigneur le Comte d'Artois m'a honoré du même titre. L'obſtacle levé, j'ai mis la dernière main à cet Ouvrage. S'il n'a pas le mérite de la diction, il aura certainement

celui de l'obſervation la plus ſcrupuleuſe, & de la plus exacte vérité. Au mois d'Octobre 1780 le Roi m'a honoré de ſa confiance; & ce nouvel emploi auprès de Sa Majeſté, n'a fait qu'augmenter le deſir que j'ai toujours eu de me rendre utile au public.

1°. Il ne faut pas confondre le ſoin des pieds, avec les ſpécifiques propres à la guériſon des cors. La toilette & l'entretien des pieds conſiſtent ſimplement à ſe les faire ſoigner méthodiquement, & de manière à prévenir ou détruire tous les accidens qui les affectent; ce qui ne tient en rien au charlataniſme.

2°. Comme c'eſt une des premières jouiſſances de la vie, que de pouvoir ſe tranſporter librement où la volonté conduit; ſi l'on ſent de la douleur aux pieds, l'on néglige de marcher, & la ſanté par contre-coup en reçoit un dommage réel.

La méthode de ſoigner les pieds,

ne peut que s'accréditer de jour en jour, puiſque ſon but eſt de maintenir les pieds dans une aiſance, & dans une liberté continuelles, & que l'on doit regarder comme le plus grand des accidens qui puiſſent leur arriver, celui d'être privé de quelques mouvemens aux articulations.

Deux cauſes contribuent aux accidens qui affectent les pieds; la marche forcée, & les chauſſures. Une troiſième que l'on pourroit y joindre, eſt le peu d'attention que l'on apporte à les ſoigner. On doit cependant rapporter le tout à la chauſſure; car, en ſuppoſant la plus grande fatigue, les pieds, malgré leur délicateſſe, la ſupporteroient & s'endurciroient, ſi l'on n'en portoit pas.

Les chauſſures, en effet, expoſent à des frottemens continuels, qui donnent lieu à des cors, des durillons, & des oignons : elles gênent les ongles, dans leur accroiſſement; elles concen-

trent la tranſpiration naturelle, & la changent ſouvent en une ſueur âcre & corroſive; la peau s'excorie, de-là réſultent divers petits accidens, qui, faute de ſoins, donnent naiſſance à une infinité d'autres beaucoup plus fâcheux.

Le rapport & la connexité des différentes parties qui compoſent le pied, devroient bien engager à lui conſerver la liberté dans tous ſes mouvemens, qui ſont déja gênés par la chauſſure; cependant c'eſt la choſe à laquelle on penſe le moins.

Obligé par état, de chercher la cauſe de ces accidens, j'ai examiné de près le travail que font les doigts ou orteils dans la marche, & j'ai remarqué que ces mêmes orteils étoient non-ſeulement toujours en action pour maintenir l'équilibre & le poids du corps, mais encore, qu'ils ſervoient infiniment au mouvement de progreſſion, ce qui ſouvent occaſionne les douleurs momentanées qui arrivent dans ces parties.

Nous apportons tous en naiſſant une manière de marcher qui nous eſt donnée par la nature, & qui tient beaucoup à notre conſtitution première : un rien peut déranger cette marche ; ce dérangement cauſe des douleurs auxquelles on ne fait d'abord point d'attention : l'on ſoulage la partie douloureuſe, en fatiguant le côté oppoſé ; l'on perd inſenſiblement ſa marche ; &, comme il y a beaucoup d'articulations, il en reſte d'immobiles ; la liqueur ſinoviale s'épaiſſit, & ſe durcit au point de ſouder exactement deux os dans l'articulation ; l'on marche alors comme ſi l'on avoit des pieds poſtiches. C'eſt bien, je le répète, le plus grand des accidens, parce qu'il eſt abſolument incurable.

J'ai vu pluſieurs perſonnes à qui il auroit été abſolument impoſſible d'écarter un de leurs orteils, pour s'être miſes dans le cas dont je viens de parler, ou pour les avoir forcés dans des

chauſſures trop courtes ou trop étroites. Les orteils n'étoient plus rangés comme ils devoient l'être naturellement ; ce qui occaſionnoit des durillons fâcheux au talon, & à la plante du pied.

Les cors, qu'il ne faut pas confondre avec pluſieurs excroiſſances cutanées, occupent toutes les parties du pied, mais principalement la tête des os qui entrent dans ſa compoſition, les jointures des phalanges, dans leurs parties latérales, à leurs extrémités, ou la plante du pied. Ils ſont très-douloureux, lorſqu'ils ont acquis une certaine groſſeur, & qu'ils ſont forcés, ou dans les changemens de temps. Ils ſont tous d'une même nature, formés par la même cauſe, mais plus ou moins compliqués. Leur guériſon n'eſt pas impoſſible ; mais il eſt imprudent de l'aſſurer.

Les verrues ſont ordinairement placées à la plante du pied. Elles ſont très-douloureuſes à cette partie, parce que tout le poids du corps porte deſſus ;

mais il s'en trouve peu. Leur ſiége le plus ordinaire eſt aux mains; elles en occupent indiſtinctement toutes les parties; elles proviennent d'une humeur lente & craſſe, durcie dans les pores de la peau. Leur nature eſt abſolument différente de celle des cors, en ce quelles jettent leurs racines en-dehors, au lieu que les cors ont les leurs en-dedans. Il y a beaucoup plus d'erreurs populaires ſur leur traitement, que de moyens certains pour les guérir; cependant je puis aſſurer leur guériſon avec les cauſtiques; mais cela demande des ſoins, & la préſence d'un Praticien inſtruit.

Le durillon, en général, eſt une ſuite de divers frottemens qui macèrent & détachent l'épiderme, ou ſur-peau. Comme elle ſe régénère avec beaucoup de facilité, il s'en détache une grande quantité, qui, ſe réuniſſant, forme une eſpèce de carton.

Le durillon ſe détruit, en détrui-

ſant la cauſe qui y a donné lieu. Le moyen de lui procurer une guériſon palliative, eſt de le diminuer avec un inſtrument commode.

Les oignons ont leur ſiége ſur la tête de l'un des os du métatarſe, & à ſon articulation avec le pouce; ils ſont ſouvent la ſuite de la dépreſſion des lames oſſeuſes de la tête de cet os, cauſée par une chauſſure trop courte. Les femmes y ſont plus ſujettes que les hommes, parce que leur chauſſure leur jette toujours le pied en devant, & comprime l'articulation de cet orteil.

La preſſion des oignons contre la chauſſure, arrête la circulation, & cauſe la ſtagnation des liqueurs; elles entrent alors en fermentation, & ſouvent elles s'abcèdent avec douleur : il ne faut pas en ce cas s'efforcer de marcher. J'indiquerai ci-après les moyens de les ſoulager ou de les guérir.

Les maux qui ſurviennent aux ongles, ſont de deux eſpèces; ils pro-

viennent d'un vice de première conformation, ou d'accidens inattendus, comme lorſqu'il tombe deſſus quelque corps peſant, ou qu'ils éprouvent un choc violent. Je détaillerai cet objet à ſon article; je dirai ſeulement ici, qu'à l'égard des accidens qui leur arrivent, il faut, le plutôt poſſible, y remédier, ſi l'on veut éviter leurs mauvaiſes conformations.

Il eſt une eſpèce d'incommodité, qui ſouvent affecte les pieds, & qu'on nomme engelures, ou mules, ſuivant l'endroit auquel elles s'attachent. Cette incommodité à pour principe la ſtagnation du ſang, cauſée par le reſſerrement des vaiſſeaux capillaires de la peau, ce qui n'eſt occaſionné que par la rigueur du froid. Les humeurs, ainſi fixées, déchirent & ulcèrent les parties, & leur ſéjour les rendant plus âcres, occaſionne la douleur qu'on y éprouve.

La tranſpiration naturelle, interceptée par les chauſſures, ne demande

que des ſoins. La ſueur perd le pied; la peau s'excorie, ſe brûle, blanchit, & il devient très-douloureux. On trouvera ci-après les moyens de parer à cet inconvénient.

Il n'eſt point de petits maux aux pieds, parce qu'ils donnent naiſſance à une infinité d'autres, beaucoup plus fâcheux, comme je viens de le dire; mais c'eſt particulièrement dans la jeuneſſe que l'on doit y faire attention, parce que, dans ce tems, il eſt toujours poſſible de remédier aux accidens.

Ce ſont ces conſidérations qui me font haſarder d'écrire ſur une partie qu'il faut tirer de l'aviliſſement. Mon déſintéreſſement ſera bien prouvé, quand le public connoîtra par les détails exacts de ma manière d'opérer & de ſoigner les pieds, que je n'ai d'autres vues que de lui être utile. Je ſuis même perſuadé que mon exemple encouragera nombre de Praticiens, en cette partie, à tâcher de mériter ſa

confiance, & j'aurai alors le bonheur d'avoir contribué à délivrer, ou préserver l'humanité de maux, qui, légers en apparence, vont souvent jusqu'à conduire au tombeau; ce qui n'est pas sans exemple.

# CHAPITRE PREMIER.

## *DES CORS.*

### ARTICLE PREMIER.

#### *Définition des Cors.*

LE cor a pris différentes dénominations, suivant les différens Auteurs. Avicenne (*a*) le définit une excroissance à peu près de la nature des ongles, laquelle vient près des jointures & vers les extrémités des doigts des pieds : il le nomme corne de pieds. Cette définition ne paroît pas conforme à la nature des cors.

(*a*) Lib. 4.

Tous les vrais cors ſont en effet ſitués ſur la jointure des phalanges, ou à l'extrémité des doigts; mais s'ils reſſemblent à de la corne, ce n'eſt que chez les perſonnes avancées en âge, parce que les liqueurs ſont dans un plus grand dégré d'atténuation, & que la nature ſe dégorge en abondance. Ils ſont, en cet état, comme un trochiſque pyramidal.

Les Latins ont appellé le cor, verrue blanche ou clou, par la reſſemblance qu'il a avec la tête du clou. Quelques uns l'ont nommé *œil de pie* ou *de coq*, à cauſe d'une tache noire que l'on apperçoit au centre, & que l'on diroit être la prunelle d'un œil.

La tache noire que l'on apperçoit au centre des cors, n'eſt formée que par la rupture de quelques petits vaiſſeaux capillaires de la peau, qui ſe trouvent liés avec le cal des cors. Tous n'ont point cette tache noire; & ceux où elle paroît, ne ſont pas ordinairement les plus douloureux.

Plusieurs Auteurs, dans leurs Traités complets sur l'art de guérir, ont dit un mot de cette partie. Celse (*a*), traitant des maladies de la peau, distingue les cors qui abondent moins en sang, que les autres excroissances de la peau. Bernard Valentin (*b*) en fait mention dans sa grande Chirurgie, & rappelle des exemples de malheurs arrivés par la section imprudente des cors. Juncker (*c*) en fait un article détaillé, dans lequel il cite divers moyens propres à leur guérison. Verduc (*d*) touche aussi cet objet dans sa Pathologie. Heister (*e*) en donne un Chapitre entier, qu'il divise en deux articles. Dolœus (*f*) dans son Encyclopédie. Pigray (*g*) dans son

(*a*) Lib. 5. cap. 28. n°. 14.

(*b*) Sect. 4. §. 3.

(*c*) Cap. 176.

(*d*) Tom. 2. cap. 51. art. 2.

(*e*) Cap. 176.

(*f*) Lib. 7.

(*g*) Chap. 13.

Epitome, Lavauguion (*a*) dans son Traité des opérations, Col-de-Villars (*b*) dans son Cours de Chirurgie, & nombre d'autres, traitent des cors des pieds; mais, après avoir parcouru tous ces Auteurs, on a le désagrément de voir qu'ils se sont presque tous copiés, sans entrer dans aucuns détails satisfaisans sur cette partie.

En général on pourroit définir le cor, un tubercule rond, ou excroissance cutanée, qui approche de la nature de la verrue, ou du durillon, parce que, dans ce cas, il paroît une éminence sur la peau.

M. Wisemann (*c*) pense qu'il y a une différence essentielle entre le cor & la verrue, en ce que celle-ci pousse la peau en dehors, & que l'autre, commençant, à la cuticule, jette ses racines en dedans.

---

(*a*) Chap. 45.

(*b*) Des tumeurs, chap. 5. art. 12.

(*c*) Chirug. lib. I. cap. 20.

La pratique m'a confirmé cette vérité; je puis même ajouter qu'il y a encore une très-grande différence entre le cor & le durillon, en ce que celui-ci n'occuppe que la ſuperficie de la peau, & que jamais il ne pénètre plus avant, tandis que le cor & la verrue ont leur ſiége dans ſa partie la plus intérieure, nommée le cuir.

Il ſe trouve fort ſouvent ſous la plante du pied, des durillons très-douloureux, qui ſont en même-temps de la nature des cors. J'en traiterai au Chapitre des cors & à celui des durillons, aimant mieux me répéter, que de priver de ſoulagement ou de guériſon ceux qui en ſont incommodés. Cet objet eſt d'autant plus important, que les pieds ſupportent tout le faix du corps en marchant.

Je vais paſſer au développement des cauſes de cette infirmité.

## ARTICLE II.

*Des causes & de la nature des Cors.*

ON attribue la cause du cor à une humeur épaisse & visqueuse, durcie dans les pores de la peau par une pression constante, qui forme enfin une substance calleuse.

(*a*) Platérus prétend que ces excroissances sont produites par le suc nourricier, destiné à l'usage de la peau, arrêté & durci dans les pores par une pression constante.

Selon le systême de Lavauguion, il semble que la cause du cor provienne de la rupture des filamens nerveux du rézeau, ou *plexus* de la peau, & qu'alors le suc nourricier qui se distille continuellement de leurs extrémités, se coagule sous l'épiderme, & forme, par son épaississement, la substance du cor.

---

(*a*) Troisième titre de l'Extubérance, page 393.

Ce ſyſtême eſt non-ſeulement vraiſemblable, mais encore il ſe rapporte à tout ce que j'ai pu examiner dans la pratique; car je n'ai jamais trouvé un vrai cor qui ne ſoit ou ſur l'articulation des phalanges, ou à l'extrémité de l'une d'elles.

Je conclus de-là que la cauſe du cor & celle du durillon ſont la même. C'eſt une preſſion, ou un frottement qui leur a donné lieu; à la différence cependant que la preſſion conſtante donne plus ſouvent des cors, comme les frottemens donnent des durillons, parce qu'ils attaquent plus particulièrement l'épiderme, ou ſurpeau, & que ſon ſiége eſt dans cette partie, tandis que la preſſion conſtante fait éprouver au plus profond de la peau un ſerrement contre la tête des os; ſerrement qui cauſe enſuite le déchirement.

Ce ſont les ſouliers trop courts qui gênent les pieds; les doigts ſont en arcades, & par cette poſition, il ſe

fait un ferrement de chacun d'eux, contre l'empeigne de la chauſſure, & particulièrement à la jointure des phalanges ſur leur tubérosité; ce qui fait une double preſſion qui cauſe le déchirement, dont je viens de parler. Il eſt facile de voir que la chauſſure des femmes, à hauts talons, équivaut à des chauſſures trop courtes.

En découvrant légèrement la ſuperficie d'un cor avec inſtrument tranchant (*a*), on apperçoit quelquefois, deux, & même trois points blancs, que le vulgaire appelle *racines* du cor; ce ſont autant de déchiremens, ou, pour mieux dire, autant de points de rupture où la circulation de la lymphe s'eſt arrêtée & épaiſſie.

Je l'ai vue (rarement à la vérité) fermenter, au point de ſe diſſoudre en eau, renfermée dans une eſpèce de kiſte, que l'on trouvoit après avoir découvert la première ſuperficie.

(*a*) Le coupe-cors, n°. 4, pl. première.

Il ſe trouve nombre de cors, en-deſſous deſquels il ſe trouve une petite poche pleine d'un ſang vermeil, qui, dans l'inſtant où il entre en fermentation, cauſe de grandes douleurs.

Il eſt une eſpèce de cor qui ſe place aux articulations des phalanges des orteils, particulièrement au petit doigt, & qui cauſe des douleurs cruelles. Je l'ai examinée de près, & j'ai cru reconnoître que ce cor provenoit, comme les autres, de la rupture, ou du déchirement des filamens nerveux de la peau; mais que ces déchiremens s'étant faits dans un temps où les capſules des articulations ont été tuméfiées, il s'eſt fait une adhérence de la peau avec ces capſules ligamenteuſes; & cela eſt d'autant plus douloureux, qu'au moindre frottement, la peau, faute de jouiſſance, s'en trouve vivement affectée.

Ordinairement ces cors abondent moins en matière excrémenteuſe à leur ſuperficie; mais, au moyen de l'adhé-

rence, les liqueurs étant les mêmes, il n'eſt pas étonnant qu'elles ſe ſoient ouvert des paſſages, & qu'elles ſe pompent mutuellement.

Je ne dois pas oublier de dire que tous les vrais cors ne viennent pas ſeulement aux orteils. J'ai dit que le frottement ſur les parties oſſeuſes, ou la preſſion extérieure, cauſoit les déchiremens qui donnent naiſſance au cor; la plante du pied, ſes parties latérales même, en ſont quelquefois attaquées: alors ces cors ſont environnés d'un fort durillon qui augmente leur volume, qui les fatigue beaucoup, & qui les rend très-douloureux.

On donne ſouvent le nom de cor, à une certaine excroiſſance qui vient ſous l'ongle, à ſon milieu, ou à ſes côtés. Je traiterai de ces corps étrangers, au Chapitre des ongles, & je les détaillerai le plus qu'il me ſera poſſible; parce que cet accident eſt fréquent, douloureux, & facile à guérir.

## ARTICLE III.

*De la douleur occaſionnée par les Cors.*

PLUSIEURS cauſes contribuent à la douleur occaſionnée par les cors. J'ai déja fait voir que ceux qui avoient des adhérences aux membranes, étoient très-douloureux.

Quant aux cors ordinaires, qui ont à leurs extrémités une forme calleuſe, il ſe fait une filtration continuelle. La ſource étant au fond, il faut qu'elle faſſe effort pour ſe faire jour, & elle occaſionne par-là des tiraillemens affreux, & inſupportables; ce qui cauſe quelquefois une inflammation très-douloureuſe.

Le cor eſt abſolument inſenſible en lui-même; la douleur n'eſt occaſionnée que par l'intimité, & l'adhérence qu'il a avec la peau. La preuve en réſulte de la quantité que l'on peut en emporter avec l'inſtrument, ſans cauſer aucune douleur.

L'on pourroit comparer l'humeur excrémenteuse, qui forme la substance du cor, à de la corde à boyau, laquelle se resserre dans la sécheresse, & se gonfle dans l'humidité. Dans l'un & l'autre cas, elle cause de la douleur, & souvent inflammation, ce qui, comme le prétend *Dionis* (a) *fait dire à tous ceux qui en sont incommodés, qu'ils ont aux pieds un almanach qui leur annonce le changement de temps.*

Si l'on met souvent les pieds dans l'eau, & que l'on les y laisse longtemps, on expulse par ce moyen l'humide radical de la peau, qui entretenoit une certaine moiteur dans les parties calleuses des cors ou des durillons. Il en résulte que ces parties ne sont plus qu'un parchemin mouillé. Tant qu'elles sont dans cet état, on obtient des soulagemens ; mais lorsqu'elles viennent à se dessécher, elles entrent

(*a*) Opération de Chirurgie, page 656.

en contraction, & causent par leur rétrecissement des tiraillemens très-douloureux, dans les parties vives & charnues auxquelles elles sont adhérentes.

Le cal considérable de certains cors, pressant les ramifications nerveuses du pied, font éprouver des douleurs cruelles. Aux premières chaleurs de l'été, le sang étant plus raréfié augmente le calibre des vaisseaux, & la sécheresse de cette saison, fait rétrecir les chaussures; alors les pieds sont plus serrés qu'à l'ordinaire, & conséquemment les environs des cors douloureux. En hiver, les pieds sont humides, & si on les approche du feu, cette sécheresse subite, fait éprouver la même douleur; les cors de la plante des pieds sont continuellement douloureux : parce que le poids du corps porte constamment dessus.

Un cor fait du mal, même étant au lit. Cela paroît étonnant. Il semble qu'il n'en devroit faire que lorsqu'il est pressé; mais il faut remarquer que lors-

qu'on entre au lit, peu-à-peu la chaleur & la moiteur augmentent, le cor prend plus de volume, le ſang ſe raréfie, les vaiſſeaux artériels ſe dilatent; le cal empêche la libre circulation du ſang, & toute cette augmentation preſſant ſur la ramification nerveuſe, cauſe des élancemens douloureux à chaque pulſation.

Avant d'indiquer les moyens de guériſon palliative, ou radicale des cors, je crois devoir indiquer ceux de faire ceſſer & diſparoître certaines excroiſſances cutanées, qu'il ne faut pas confondre avec les cors. C'eſt ce que je vais faire dans l'article ſuivant, pour mettre ceux qui en ſont incommodés, en état de les diſtinguer & d'être en garde contre les charlatans, qui, ayant pu guérir ces ſortes d'excroiſſances, ſe flattent de guérir également toute eſpèce de cors.



## ARTICLE IV.

*De quelques excroiſſances cutanées, auxquelles on donne communément le nom de Cors.*

Il ſurvient aux pieds nombre d'excroiſſances cutanées, dont le détail ſeroit ici hors de place. On peut conſulter les Auteurs qui ont traité des maladies de la peau, principalement le Docteur Turner (*a*). Comme je n'ai pris pour ſujet de ce Traité que ceux des accidens qui ſont cauſés, ſoit par la fatigue de la marche, ſoit par les chauſſures, je me borne à cet objet.

Il ſe fait entre les orteils des frottemens en marchant. Si ces frottemens ſont continus, ils brûlent la peau; elle devient blanche de la largeur d'une lentille, parce que la ſueur ou la tranſpiration interceptées, occaſionnent une inflammation dans ces parties.

(*a*) Traité des maladies de la peau, art. 2, chap. 5.

Le moyen d'être soulagé, c'est de faire emporter avec l'instrument, nommé *langue de chat*, n°. 6 de la planche première, la partie blanche & brûlée, de se reposer, & de mettre entre les orteils affectés, un morceau de mousseline unie, qui desséche cette partie. Il ne faut pas craindre que le coton cause d'accident, parce que ces parties ne sont jamais au vif.

Pendant tout l'été, on peut employer la feuille de rose que l'on change tous les jours, parce que le coton échaufferoit beaucoup, & pourroit causer des démangeaisons. Il ne faut dans le principe qu'éviter le frottement de ces parties.

Entre le petit orteil & le voisin, près de leur articulation avec les os du métatarse, la peau se trouve continuellement comprimée, & pincée en marchant, ce qui détache l'épiderme; & par la facilité qu'elle a de se régénérer, elle jette continuellement à l'extérieur

des ſuperfluités que j'ai vues quelquefois égaler la groſſeur d'une noiſette.

Le moyen le plus certain de ſe délivrer de cette incommodité, c'eſt de faire emporter, avec un inſtrument tranchant, ce ſuperflu. Le fond ſe trouve vif & vermeil, c'eſt ce qui cauſe de la douleur, parce que ces excroiſſances imbues d'une ſueur âcre & corroſive, irritent perpétuellement ces parties. On ſe ſert également de l'inſtrument nommé *langue de chat*.

Après cette opération, il faut fortifier l'eſpèce de plaie avec de l'eau-de-vie de lavande, ou autre infuſion de ſimples faite à froid dans l'eau-de-vie. On garnit enſuite l'entre-deux des doigts avec du coton cardé, que l'on a ſoin de changer tous les jours, parce qu'il ſe pelotte, & l'on ſe repoſe autant qu'il eſt poſſible.

On peut traiter ces incommodités comme les brûlures, parce que ce ſont

en effet des espèces de phlogose, causées par le frottement que souffrent les orteils dans le marcher. L'onguent qui suit m'a souvent réussi.

## N°. I.

Deux blancs d'Œufs,
deux onces de Tutie d'Alexandrie,
deux onces de Chaux vive, lavée dans neuf eaux,
Une once de Cire neuve;
Ajoutez-y autant d'Huile rosat qu'il en faudra pour en faire un Onguent de moyenne consistance.

Pour l'employer, on prend de la laine grasse, on en forme un peloton que l'on enduit de cet onguent, & on l'assujettit avec une petite bande entre les deux doigts.

J'observerai que ces excroissances se trouvent plus particulièrement aux pieds des femmes. Elles sont occasionnées par leurs chaussures, qui contiennent leurs pieds comme dans une

eſpèce d'entonnoir, où ils s'efforcent toujours d'entrer au moyen de la hauteur de leurs talons.

Il eſt rare que l'on obtienne la guériſon de ces accidens, parce que la cauſe exiſte toujours, & il faut revenir, & même aſſez ſouvent, à extirper le cal. Il ſeroit plus à propos de baiſſer les talons des chauſſures, & c'eſt le meilleur conſeil que je puiſſe donner malgré l'uſage contraire.

Enfin, à divers endroits du pied, par un deſsèchement des fibrilles nerveuſes de la peau, il ſe forme à la ſuperficie, de petits nœuds qui ne laiſſent pas de gêner les parties voiſines, & qui, d'ailleurs, prennent de l'accroiſſement; ce qui eſt auſſi gênant que ſi l'on avoit des grains de ſable dans ſes chauſſures. Il faut les emporter au plus profond de la peau, en les cernant avec l'inſtrument nommé *langue de merle*, n°. 3 de la planche première, cela lui redonne ſon élaſticité

première; & comme il eſt poſſible de les emporter entièrement, & qu'il ne reſte aucune végétation, une ou deux opérations délivrent pour toujours de cette incommodité.

## ARTICLE V.

### *De la Cure palliative des Cors.*

LA cure des cors ſe diviſe en *palliative*, & en *radicale*; ſouvent celle-ci eſt la ſuite de l'autre; mais elle ne peut jamais ſe tenter, que l'on n'ait mis la première en uſage.

La cure palliative conſiſte à emporter & extraire, autant qu'il eſt poſſible, le cal des cors, avec un inſtrument tranchant, car il eſt certain, que les cors ſe reproduiſent des racines du cal que l'on n'a pu extraire.

Pluſieurs perſonnes ſont dans l'uſage de mettre leurs pieds dans l'eau, une demi-heure, ou environ, avant de procéder à cette opération; mais il eſt bien plus avantageux de les faire cou-

per & extraire à ſec, lors, toutefois, que l'on confie ſes pieds à un Praticien prudent.

Celui qui opère peut & doit découvrir, ſans douleur, la ſuperficie des cors : cela lui fait appercevoir les différens couloirs de la matière excrémenteuſe, qui s'annonce par autant de points blancs ou noirs, que vulgairement on nomme *racine du cor.* On les cerne au plus profond, ce qui eſt d'autant plus facile, que ces parties, n'étant pas ramollies par l'eau, paroiſſent fort diſtinctes.

Il ne faut employer aucune force pour couper les cors, mais ſeulement contenir l'inſtrument, & en élever le tranchant, afin qu'il ne s'engage pas dans le cal. L'inſtrument qui ſert à découvrir la ſuperficie du cor, doit être plat; & ceux qui doivent ſervir à cerner les racines, doivent être pointus & concaves, afin de les extraire au plus profond.

Pour découvrir la ſuperficie des cors, on ſe ſert de l'inſtrument nommé *coupe-cors*, n°. 4 de la planche première, & pour en cerner les racines de celui nommé *langue de merle*, figuré au n°. 5 de la même planche.

Si cependant la ſuperficie du cor, étoit ſi ferme, & ſi sèche, qu'on ne pût l'emporter ſans courir le riſque d'émouſſer le tranchant de l'inſtrument, ou cauſer des tiraillemens douloureux, il faudroit bien l'humecter avec de l'eau tiède ſimple, ou avec des ſpiritueux.

En coupant un cor, il faut avec les deux premiers doigts de la main gauche bien étendre la peau ; & de la droite, il faut tenir l'inſtrument ſeulement avec trois doigts, & ſe faire un point d'appui des deux derniers. Il faut auſſi que ce ſoient les articulations qui agiſſent ſi l'on veut opérer légèrement.

Les cors qui, après avoir été dé-

couverts à leur ſuperficie, ne laiſſent appercevoir aucun point blanc ou noir, ne doivent pas être coupés fort avant, autrement ils ſaigneroient. Il faut, quand on apperçoit au fond une couleur de chair aſſez naturelle, tondre les environs & l'opération eſt faite. S'il exiſte au-deſſous du cal, une eſpèce de kiſte rempli d'eau, il faut lui donner iſſue; & s'il y a du ſang prêt à s'extravaſer, ce qui s'apperçoit à une tache rouge & vermeille qui occupe le centre, il faut enlever tout ce qui eſt cal, & ne laiſſer qu'une pellicule ſur la poche de ſang qui ſe deſſéchera, ou, ce qui eſt mieux, lui donner iſſue.

Les cors-durillons de la plante des pieds, ont des racines très-profondes. Il faut les extirper avec grande attention, dans la crainte d'intéreſſer l'aponévroſe des tendons. Il n'y a que ce moyen. Une ou deux opérations, s'ils ſont pris dans leur commencement, délivrent de cette incommodité. Les

emplâtres les amolliſſent, & les rendent moins douloureux ; mais il eſt à craindre que les racines ne deviennent plus profondes, & qu'il ne ſoit impoſſible dans la ſuite de les guérir.

Cette première opération bien finie, l'on met les pieds dans l'eau environ un quart-d'heure ; les adhérences à la partie calleuſe que l'on vient d'extraire ſe gonflent ; il paroît, où étoit le cal, une élévation très-blanche & ſpongieuſe, que l'on emporte de nouveau au ſortir de l'eau. C'eſt alors que l'on peut être aſſuré d'avoir obtenu une guériſon palliative aſſez durable ; ſouvent même par ce moyen j'ai détruit pluſieurs cors. Je vais à préſent détailler les inconvéniens qui ſuivent la méthode de mettre ſes pieds dans l'eau, avant de faire couper ſes cors, & indiquer les moyens de les ſoigner ſoi-même avec ſûreté.

Mettre ſes pieds dans l'eau, c'eſt donner lieu à un ramolliſſement de

toutes les parties calleuſes ; c'eſt mettre & le cal, & les chairs qui l'avoiſinent dans un même état, de manière qu'il n'eſt plus poſſible à celui qui opère de diſtinguer ce qui eſt cal d'avec les chairs, & il a bien plus de peine à conduire l'inſtrument. Il ſe contente alors de cerner le cor au plus profond, & de tondre les environs.

Mais quelque habilité, quelque connoiſſance que l'on ait dans cette partie, il eſt impoſſible de ne pas laiſſer exiſter quelque portion calleuſe, qui ne ſeroit pas reſtée en ſuivant la méthode que j'ai précédemment indiquée.

Cependant cet uſage ne doit pas être proſcrit entièrement ; car, ſi l'on coupe ſes cors ſoi-même, il eſt bon de mettre ſes pieds dans l'eau demi-heure avant : la raiſon de cette précaution eſt que l'on eſt toujours mal à l'aiſe pour opérer, & que ſi, malheureuſement, en coupant un cor, l'inſtrument

venoit à s'engager dans le cal avant que que l'on eût senti de la douleur, on pourroit avoir attaqué une partie nerveuse ou tendineuse, ouvert les membranes de l'articulation & séparé les ligamens, ce qui peut causer des ravages affreux, & même la mort.

Il ne faut pas croire qu'en coupant un cor, & le faisant saigner, il peut s'en suivre la mort; c'est une erreur: s'il arrive des accidens fâcheux, ils ne peuvent être que les suites de la négligence & du peu de soin que l'on apporte à ces coupures; car souvent en coupant un cor soi-même & à sec, l'instrument s'engage dans le cal jusqu'au vif; on retire l'instrument, & le cal venant à se rejoindre, enferme ou du sang qui s'extravase, ou de la malpropreté, ce qui cause une suppuration souvent dangereuse, particulièrement si le sang est attaqué de quelque vice, ou si les personnes sont fort âgées, & ont par conséquent les extrémités foibles & débiles.

Cette cure, que je nomme palliative, pourroit s'appeller préparatoire pour parvenir à la radicale ; car il feroit impoffible d'efpérer cette dernière, fi l'on n'avoit primitivement mis l'autre en ufage.

## ARTICLE VI.

### *De la cure radicale des Cors.*

Il faut toute la hardieffe poffible pour affurer la guérifon radicale de toute efpèce de cors, & une confiance aveugle & téméraire, pour fe livrer aux épreuves dangereufes que l'on met en ufage, & dont on eft fouvent la victime.

Il n'y a que des Charlatans qui puiffent fe permettre d'affurer la guérifon radicale des cors.

J'ai fait voir la nature des cors, & prouvé le peu d'affurance que l'on pouvoit donner de leur guérifon ; mais, d'ailleurs, il eft facile de juger foi-même que lorfque la nature s'eft frayé

la route d'un écoulement quelconque, il est extrêmement difficile de la changer. Tout ce que l'on peut faire c'est d'essayer avec circonspection de la détourner ; mais on ne peut jamais en assurer la réussite positive.

J'ai fait quantité d'épreuves sur nombre de personnes qui auroient tout risqué pour en obtenir la guérison : elles m'ont souvent réussi ; mais j'ai employé divers moyens, & souvent je n'ai réussi que contre mon attente, tandis que celles qui me paroissoient infaillibles, n'avoient aucuns succès.

Les premiers moyens que je donnerois pour guérir radicalement des cors, seroient de porter des chaussures ouvertes par dessus, & après la guérison ne de ne plus gêner la circulation. Dans ce cas on peut employer un petit emplâtre n°. 2. Il sert à accélérer la destruction des cors. On l'étend sur de la peau, & on l'applique sur le mal.

Un autre moyen, mais qui ne réussit pas sur toutes sortes de peaux, est de prendre un morceau de buffle, de la grandeur d'une pièce de douze sols, de faire percer au milieu avec un emporte-pièce, un trou de la largeur du cor; de le poser dessus, & de serrer par degré, avec une petite bande. Par ce moyen, on empêche le serrement direct sur le cor qui se trouve logé dans le trou, les circulations se trouvent arrêtées de loin, & empêchent la végétation du cor qui périt insensiblement.

Voilà tout ce que je puis indiquer de mieux; & certainement je connois la cause, la végétation, & la destruction des cors; je puis assurer que si l'on ne portoit point de chaussures, il ne faudroit, ni Chirurgien, ni Charlatan, ni emplâtre, ni onguent; ils se guériroient seuls, comme l'ont éprouvé ceux qui ont fait une longue maladie, & qui ne les ont vu reparoître que plusieurs mois après, parce que la pre-

mière caufe exiftoit, c'eft-à-dire, la chauffure.

Les Gommes font un des meilleurs fpécifiques pour la guérifon des cors; j'ai particulièrement éprouvé cet effet du *Galbanum*. Il échauffe, attire & réfout : avec ces qualités, il opère fouvent la guérifon des cors; mais il eft d'une odeur fi fétide, qu'il faut en quelque forte fe féqueftrer de la fociété pendant que l'on en fait ufage. On le fait diffoudre dans le vinaigre, & l'on en met gros comme un pois fur les cors; après les avoir bien préparés on les couvre enfuite de peau, & l'on a foin de changer cet opiat toutes les vingt-quatre heures, & de racler la petite furpeau.

La Poix navale dont fe fervent les Cordonniers eft fort bonne pour guérir les cors; mais je n'oferois la confeiller pour fon odeur, & parce qu'elle tache les chauffons, & les bas. Mais pour les ouvriers, & ceux qui n'y

regardent pas de si près, c'est un des meilleurs spécifiques. On l'étend sur de la peau. Il ne faut pas couper les cors avant de l'appliquer. Il faut en mettre assez épais & renouveller toutes les vingt-quatre heures, & au bout de huit jours tâcher de déraciner le cor avec les ongles, ou avec un instrument peu tranchant.

La Gomme Ammoniac ramollit, attire & résout les tumeurs & duretés, ce qui la rend bien efficace pour guérir les cors. En général, tout ce qui amollit, fond & résout, a la même propriété; mais principalement toute espèce de gommes. Je vais donner quelques recettes d'emplâtres qui m'ont également bien réussi.

## Nº. II.

*Emplâtre composé par Sennert.*

Une once de Poix navale.

Une demi-once de Galbanum dissous dans le vinaigre.

Un ſcrupule de Sel Ammoniac.

Un gros & demi de gros Diachylum.

Mêler le tout ſelon l'Art.

Malgré la répugnance que j'ai de débiter des emplâtres, j'ai été ſi ſouvent ſollicité depuis la première édition de mon Ouvrage, d'en compoſer, qu'à la fin j'ai été forcé de céder. J'ai donc fait compoſer devant moi l'emplâtre ci-deſſus : la Poix & le Galbanum ſont purifiés au point qu'ils conſervent peu d'odeur, & la manipulation en eſt faite avec ſoin. Toutes les perſonnes incommodées de cors peuvent l'employer ſans danger ; il appaiſera la douleur, & ſi l'on ne gêne plus la circulation par les chauſſures, les cors périront inſenſiblement.

Pour l'employer, il faut mettre ſes pieds dans l'eau tiède, au moins une demi-heure avant de l'appliquer. Pendant que les pieds ſont dans l'eau, il faut avec les doigts de la main bien amollir les cors en les pinçant en tout

ſens; au ſortir de l'eau il faut couper ou racler, le plus près poſſible, la partie excédente & ſpongieuſe, enſuite on étend ſur un morceau de peau un peu de l'emplâtre indiqué, on le change toutes les vingt-quatre heures; au bout de huit jours on ceſſera d'en faire uſage.

La préparation que j'indique, doit précéder l'application de tous les emplâtres ou onguents que l'on peut employer; j'en excepte cependant les cauſtiques eſcarrotiques, & cantharides, car dans le cas de leur application, la douleur ſeroit violente & dangereuſe, ſi l'on extirpoit le cal avant de les employer.

## N°. III.

*Du Recueil des Méthodes de M. Helvetius.*

Une demi-once d'Antimoine cru, pulvériſé;

deux dragmes de Mercure doux;

& ſix grains de Sublimé corroſif.

Broyez le tout pendant long-temps ſur le porphyre, & l'incorporez exactement avec l'huile d'œuf, pour en faire un onguent de moyenne conſiſtance. L'on en applique ſur le cor, gros comme une lentille, après qu'il a été bien préparé; l'on réitère toutes les vingt-quatre heures ce même panſement; il m'a ſouvent réuſſi. Mais je n'en conſeillerois pas l'emploi aux perſonnes qui ont la peau délicate, & les nerfs ſenſibles.

Je joindrai, d'après M. Rouſſelot (*a*), la recette d'un onguent que feu M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, fit pluſieurs fois compoſer en ſa préſence pour le diſtribuer *gratis*.

## N°. IV.

Prenez de la Céruſe lavée à l'eau roſe, de la Litharge broyée à l'eau de

(*a*) Toilette des pieds, page 33.

muguet, du Minium purgé à l'eau de Morelle, de chacun trois onces; de l'Huile de rose par infusion, vingt-deux onces; de la Cire vierge, jaune, une livre : mettez le tout dans une terrine vernissée, joignez-y quatre onces d'eau de Morelle; faites cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit évaporée, en remuant toujours avec une spatule de bois, pour empêcher la Litharge de brûler, & pour qu'elle se communique : quand vous appercevrez que le tout ensemble prendra consistance, vous retirerez la terrine du feu pour y ajouter sept gros de Camphre raffiné & broyé dans six à sept gouttes d'Esprit d'eau-de-vie de lavande, & six gros de Térébenthine; alors vous remuerez le tout jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance d'emplâtre; vous l'étendrez sur un marbre pour en faire des magdaléons. Il faut, pour s'en servir, employer de la peau de gant.

La délicatesse des pieds des femmes,

& la difficulté de l'emploi des emplâtres qui peuvent couler & ſalir leurs chauſſures, a fixé mon attention. J'ai bien vu qu'elles deſireroient que rien n'augmentât le volume de leurs pieds dans leurs chauſſures, où elles ſont déja aſſez à l'étroit (car ſouvent la douleur qu'elles reſſentent n'eſt cauſée que par le ſerrement des phalanges les unes contre les autres ſans cors ni oignons) j'ai compoſé un petit emplâtre tout préparé ſur de la toile. Il n'eſt beſoin que de le faire chauffer un peu & l'appliquer, il eſt aſſez aglutinatif pour ne pas ſe déranger. Il appaiſe la douleur : en voici la compoſition.

## N°. V.

℞. Cire vierge, deux onces.
Huile d'olive, une once.
Sel ammoniac.
Soufre,
& Gomme arabique, de chacun un gros.

Minium,

Minium, deux gros.

Faites Emplâtre, & l'étendez ſur de la toile neuve, ſeulement d'un côté, pour l'appliquer au beſoin.

J'ai éprouvé tous ces emplâtres, dans leſquels, s'il y entre des cauſtiques, il entre auſſi aſſez de correctifs pour que l'on n'ait rien à craindre; au contraire, l'uſage réitéré de leur application, peut amener la deſtruction des cors, en ne gênant plus la circulation. L'on peut encore employer avec beaucoup d'efficacité les emplâtres qui ſuivent :

L'emplâtre de Vigo, avec ou ſans le Mercure.

Celui de Grenouille avec le Mercure.

Celui *de Rhaſis*, celui de Mynſicht, le Mucilage, le Diapalme, &c. & l'on en recevra de grands ſoulagemens, même la guériſon, ſi les cors ont été bien préparés, & pourvu que l'on ſoit conſtant dans l'application du remède.

Je vais encore indiquer quelques moyens plus ſimples, mais deſquels il ne faut attendre que des ſoulagemens momentanés, parce qu'il faut toujours en venir à faire extirper le cal.

La Cire verte à criſtaux, ou la Cire molle dont ſe ſervent les Notaires; le Savon de toute eſpèce, la peau d'Empois que l'on trouve chez les Chandeliers, la Joubarbe pilée, les feuilles de Souci, celles de Roſe, la Vermiculaire qui croit le long des murailles, la feuille de Lierre, & autres adouciſſans & émolliens, qui maintiennent le cal des cors dans un état de molleſſe & de diſſolution, peuvent s'employer.

Les remèdes cauſtiques ſont ſans contredit les plus ſpécifiques pour la deſtruction radicale des cors, après qu'ils ſont bien préparés; mais les inconvéniens de l'emploi ſont très-dangereux, parce que ces cauſtiques venant à ſe fondre, peuvent attaquer le genre nerveux, les tendons, & faire des ra-

vages affreux. J'aimerois mieux me ſervir des cautères actuels pour cautériſer les différens couloirs de la matière excrémenteuſe; car c'eſt tout ce que l'on peut deſirer que de diviſer la matière, & lui faire enfiler d'autres routes que celle qui produit la formation du cor.

Avicenne (*lib.* 4.) conſeille de deſſécher par degré le cor avec un morceau de bois enflammé, qu'on approchera du mal le plus qu'on pourra : il faut, ſelon lui, réitérer cette opération juſqu'à ce que le cor ſoit emporté, & appliquer enſuite du beurre cuit, pour achever de deſſécher la racine du cor.

Chauliac (*a*) indique un autre remède, dont l'effet me paroît auſſi incertain que celui du précédent. Il faut, dit-il, racler la partie du cor qui excède, & l'applanir le plus qu'il ſera poſſible; enſuite appliquer une platine de fer blanc, ou un emplâtre, au mi-

(*a*) Chap. 7 de ſon ſixième Traité.

lieu duquel ſera percé un trou de la grandeur du cor, & verſer une goutte de ſoufre brûlant qu'on laiſſe éteindre ſur la partie du cor; après quoi le frotter avec du cérat, & prendre du repos.

M. Rouſſelot (*a*) rapporte l'hiſtoire d'une perſonne de conſidération, renfermée depuis dix ans au Château de la Baſtille; il dit que cette perſonne, après avoir guéri des verrues qui lui défiguroient les mains, employa avec autant de ſuccès le même moyen pour ſes cors. Elle faiſoit un peloton de la toile d'une araignée, le poſoit ſur le cor, & y mettoit le feu; la toile, ainſi pelotée, ne ſe conſumant que par degrés, lui faiſoit reſſentir les plus vives douleurs; mais elle parvint par ce moyen à faire diſparoître ſes verrues, & enſuite ſes cors.

J'ai indiqué ces trois remèdes vio-

(*a*) Toilette des Pieds, page 63.

lens, parce que, s'il ſe trouve quelqu'un aſſez téméraire pour les mettre en uſage, la douleur cruelle qu'ils feront éprouver, avertira qu'on ne doit pas pouſſer la tentative plus loin. Le dernier de ces moyens m'a cependant réuſſi; mais il ne faut pas l'employer indiſtinctement ſur tous les cors.

J'avoue qu'une perſonne qui ſouffre, oſe quelquefois tout entreprendre pour obtenir du ſoulagement, & que dans ce cas on emploie ſans répugnance les remèdes les plus forts, croyant en éprouver de plus prompts, & de meilleurs effets; mais il feroit fort imprudent de courir les riſques de s'eſtropier, ce qui arriveroit, ſi les cors avoient de fortes adhérences aux parties nerveuſes ou tendineuſes de la plante du pied ou des orteils; &, dans le cas où l'on ſe détermineroit à employer ces moyens, il ne faudroit jamais les riſquer de ſon chef, mais appeller ceux qui ſont en état de juger du mal & du remède.

Il arrive quelquefois, que des chauſſures neuves, & fort étroites, ou une marche forcée, cauſent une preſſion douloureuſe ſur les cors; & ſi les perſonnes qui en ſont incommodées bruſquent la douleur, cela occaſionne bientôt des meurtriſſures, qui forment des tumeurs & des abcès; & dans ce cas, le foyer de la ſuppuration ſe trouvant au plus profond, & le pus ne pouvant ſe faire jour à travers le cal, il occaſionne des ravages affreux, qui, par un caprice de la nature, ont quelquefois procuré la guériſon radicale, parce que le ſéjour du pus avoit détruit les adhérences du cor, & que, lors de la cicatrice, les liqueurs avoient pris une autre voie; mais, c'eſt un moyen bien dangereux, c'eſt préciſément celui des cauſtiques.

Une dernière réflexion qui mérite que l'on y faſſe attention, c'eſt de ne jamais employer que des palliatifs, dans le cas où les cors ſont doulou-

reux, & lorſqu'il y a inflammation : ſi l'on veut tenter la cure radicale, il faut attendre que l'inflammation ſoit diſſipée, pour ne point riſquer d'augmenter le mal.

Lorſqu'un cor eſt douloureux, & qu'il y a inflammation, il n'y a plus à balancer; il faut prendre du repos, pour obtenir la réſolution de l'inflammation, qui peut n'avoir été cauſée que par une marche forcée, ou par des chauſſures gênantes. Mais, dans le cas où l'inflammation ne diminueroit pas, c'eſt une preuve qu'il y aura abcès aux environs ou au-deſſous du cal; il faut alors appliquer ſur le cor un emplâtre d'onguent de la Mère, que l'on étend ſur un morceau de peau de gant de la largeur d'une pièce de vingt-quatre ſous, & couvrir le pied d'un cataplaſme compoſé de mie de pain & de lait, auxquels on ajoutera deux jaunes d'œufs. L'on changera ce cataplaſme auſſi-tôt qu'il ſe deſsèchera.

L'on peut même, ſi l'inflammation eſt conſidérable, faire ſur toute la partie une embrocation d'huile roſat, avant d'appliquer le cataplaſme.

Cet accident bien ſoigné, eſt l'affaire de deux fois vingt-quatre heures, ſans laiſſer à craindre d'autres accidens. Le pus ſe fait jour aux environs du cal, où l'on donne iſſue à la matière; on lave la partie avec du vin chaud, & l'on applique deſſus un emplâtre de grand dyachilum, qui achève de cicatriſer. Il eſt poſſible, comme je viens de le dire, que l'on obtienne la guériſon par ce moyen; mais je crois qu'il y a peu de perſonnes, qui veuillent le tenter.

En coupant un cor ſoi-même, on peut, s'il eſt ſur les parties latérales des orteils, ouvrir une petite artériole, ce qui donneroit du ſang en abondance : il ne faut pas s'effrayer, mais appliquer ſur l'ouverture un morceau d'agaric de chêne que l'on trouve chez

les Apothicaires, & le contenir avec une petite bande. A défaut d'agaric, on met sur l'ouverture, un petit morceau de papier brouillard, & dessus une petite compresse; la réunion ne tarde pas à se faire, parce que ces parties ne sont point charnues, & qu'il y a un point d'appui.

On peut encore piquer un nerf, ou un tendon; la douleur alors seroit horrible, & même convulsive.

Dans ce cas, il faut employer les remèdes balsamiques purs, tels que l'huile de térébenthine, celle de cire, ou celle des Philosophes : les baumes de Fioraventi, du Pérou, de mille-pertuis, ou l'esprit-de-vin.

Souvent trop de crédulité ou d'inexpérience, fait que l'on applique sur les cors, des emplâtres composés de cantharides, ou de caustiques violens, qui occasionnent des ravages considérables; il survient inflammation, la peau s'excorie, les tendons se trouvent quel-

quefois découverts. Il ne faut pas, dans ce cas, employer les onguens gras & onctueux; il faut y appliquer les ſpiritueux & deſſechans, & avoir attention d'appliquer ſur toute la partie un cataplaſme émollient pour diſſiper l'inflammation.

S'il s'étoit formé eſcarre, il faudroit en procurer la chûte par un digeſtif fait avec le beurre frais, l'huile d'amandes douces, un jaune d'œuf, & le ſafran, ou ſe ſervir de baſilicum, avec un peu de baume de térébenthine, & lever ce digeſtif lorſque l'eſcarre viendra lâche & mouvante pour y ſubſtituer les remèdes balſamiques, que j'ai indiqués pour la piquure des tendons & des nerfs.

Tant de précautions paroîtront minutieuſes pour des maux ſi légers en apparence; mais il ne faut pas perdre de vue, qu'il n'eſt pas de petits maux aux pieds.

D'ailleurs, il faut remarquer que

les os des phalanges des orteils ſont ſpongieux, & nullement croûteux, par conſéquent faciles à ſe carier ; que les cors ſont près des gaînes des tendons, ſouvent adhérens & capables de communiquer leur douleur dans tout le cors muſculueux auquel ils appartiennent ; & que la pente des humeurs & le vice des liqueurs peut ſe communiquer par ce moyen à toute l'habitude du corps : c'eſt pourquoi il faut, autant qu'il eſt poſſible, remédier promptement à ces accidens.

Je paſſe maintenant à ce qui concerne les verrues & la manière de les traiter.



# CHAPITRE II.

## *Des Verrues.*

### ARTICLE PREMIER.

### *Des causes & de la nature des Verrues.*

SUIVANT Galien (*a*) les verrues sont une matière hétérogène & contre nature, qui se trouve poussée avec violence vers la peau, par la force des facultés internes; d'où il faut conclure qu'elles sont de la nature de tous les autres boutons, ou pustules qui paroissent sur la peau.

Suivant Juncker, les verrues sont des excroissances extraordinaires des fibrilles nerveuses de la peau, qui s'attachent sur-tout au visage & aux mains. Les principes de toutes ces excroissances, procèdent d'une humeur gros-

(*a*) Lib. 2 de morb.

ſière, mélancolique ou flegmatique ſalée, & convertie en mélancolie, qui, deſtituée de circulation, s'épaiſſit inſenſiblement, & forme ces callośités qu'on appelle verrues. Cette ſorte d'incommodité ne produit aucune douleur, en lui laiſſant un libre cours, elle défigure ſeulement la partie affectée.

Ce qui diſtingue les verrues des cors, c'eſt que ceux-ci ont leur baſe beaucoup plus large au fond de la peau, & très-petite à leur extrémité; tandis que les verrues ont une ſurface plus ou moins large au niveau de l'épiderme, & qu'elles forment une eſpèce de pivot. J'ai dit qu'elles ne cauſoient aucune douleur; mais celles ſituées à la plante du pied ſont très-douloureuſes, parce qu'elles ſont continuellement macérées dans la marche.

On compte pluſieurs ſortes de verrues, qui toutes procèdent du même principe; il n'y a de différence que dans l'eſpèce, ce que je vais faire enſorte

de développer le plus clairement qu'il me sera possible.

Les verrues sont différenciées quant à l'espèce, & le sont également quant aux effets. Les anciens ne s'accordent pas avec les modernes sur leur nom, leur nature & leur cause : c'est pourquoi je ne parlerai ici que des plus connues.

Les verrues proprement dites, sont de trois espèces; savoir, les rondes, les plates, & les pendantes; elles s'attachent plus aux mains & au visage qu'aux pieds.

Les rondes, qui sont les plus ordinaires, ont une tête semblable à celle d'un petit porreau; c'est aussi la raison pour laquelle on leur donne le nom de cette plante, & parce qu'elles s'attachent à la peau par de petits filamens.

Les plates ont une base moins élevée que les précédentes, mais sont beaucoup plus larges : on les nomme en

latin *verrucæ formicariæ*, verrues de fourmis, ou verrues baſſes; parce qu'en coupant leur ſuperficie, on éprouve une douleur ſemblable à celle que cauſent ordinairement ces ſortes d'inſectes. Celſe prétend qu'elles s'attachent plus volontiers à la paume de la main, & à la plante des pieds, comme je l'ai remarqué, ayant ſouvent trouvé de ces verrues à la plante des pieds, où elles cauſent de très-grandes douleurs.

Les pendantes ont une élévation ſur la peau; on les nomme par cette raiſon verrues pendantes, *verrucæ penſiles*, ou *achrocorda* : celles-ci naiſſent ordinairement ſur les mains des enfans, & tombent d'elles-mêmes.

On met encore au rang des verrues différentes eſpèces de condylômes, tels que le fic, le mariſca, les crêtes & les thymus; on y met auſſi différens tubercules, comme le charbon, le furoncle & les bourgeons, le *noli-me-tangere*, le ptérygion; & enfin des ta-

ches de la peau, comme les alphos, le melas & la leucée : mais je m'en tiendrai ſeulement aux verrues proprement dites.

## ARTICLE II.

### *Du traitement des Verrues.*

ON connoît deux manières de traiter les verrues, ſavoir, l'extirpation ou l'application des remèdes extérieurs. Le Docteur Turner en diſtingue trois, le cautère actuel ou potentiel, l'inciſion & la ligature.

Ces différens traitemens ont lieu ſuivant les différentes eſpèces de verrues; mais il faut, avant tout, examiner ſi l'excroiſſance n'eſt point accompagnée de quelque vice malin qui puiſſe la faire devenir cancéreuſe. Dans ce dernier cas, les ſignes diagnoſtics ſont un picotement continuel, & une douleur extraordinaire dans la partie affligée. Il faut examiner en ſecond

lieu ſur quelle partie la tumeur eſt ſituée, afin de pouvoir déterminer le genre de remède ou de traitement que l'on peut employer, autrement on exposeroit le malade aux accidens dont j'ai parlé dans le chapitre des cors.

Les verrues rondes & pendantes étant à peu-près ſemblables, ſe traitent également lorſqu'elles ſont ſituées avantageuſement, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles ne ſe trouvent point placées dans les jointures des phalanges : on peut employer la ligature, & l'extirpation peut s'en faire ſans laiſſer à craindre de fluxion. Pour y parvenir, il faut lier la verrue dans ſa racine avec un crin, ou du fil ciré, & ſerrer par degrés autant que le malade peut le ſupporter. Alors, les ſucs qui ſe portoient dans cette partie étant interceptés au moyen de la ligature, il eſt ſans difficulté que les verrues doivent ſe deſſécher & tomber d'elles-mêmes. Pour opérer une chute plus prompte,

il feroit extrêmement dangereux de les frotter avec de l'arfenic ou du fublimé. On peut, lorfque la verrue eft tombée, toucher la racine avec quelque efcarotique, ou fimplement avec une aiguille rougie au feu; ou bien fe fervir de la toile d'araignée, comme je l'ai indiqué à l'article de la guérifon des cors.

On peut employer l'incifion pour traiter les verrues de la même efpèce. Cette opération fe pratique en la coupant au niveau de la peau; mais alors il eft néceffaire de cautérifer, pour deffécher radicalement la racine, au lieu que la ligature peut fouvent l'emporter toute entière.

On peut les enlever encore de la même manière que les cors, en les cernant légèrement tout autour avec le biftouri; mais cette opération ne fe doit confier qu'à une perfonne expérimentée, fi l'on ne veut pas s'expofer au danger qui pourroit réfulter de l'inexpérience du Praticien.

Les verrues baſſes, ou verrues de fourmi, qu'on nomme *myrmecia*, ſont encore plus difficiles à emporter que les précédentes, par la raiſon qu'étant moins élevées ſur la ſurface de la peau, les racines ont plus de profondeur.

Sur cela pluſieurs Auteurs ſont d'avis de cautériſer, & emploient en effet les eſcarotiques les plus violens, tels que le ſoufre, la pierre infernale ou le ſublimé; mais c'eſt un genre de traitement trop dangereux pour pouvoir être conſeillé : je vais en citer un exemple rapporté par *Turner*.

(*a*) » Une fille fort incommodée de » verrues, ſenſible aux reproches de » mal-propreté qui lui furent faits à » cet égard, s'adreſſa pour s'en délivrer » à un barbier qui, pour un demi écu, » en entreprit la cure. Pour y réuſſir, » il en entoura d'abord pluſieurs de

---

(*a*) Turner, Chapitre V, ſeconde partie, pages 26 & 27 des maladies de la peau.

» terre glaiſe, couvrit leurs têtes avec
» du ſoufre, auquel il mit le feu avec
» une allumette. La courageuſe fille,
» remplie du deſir de ſe voir délivrée
» de cette difformité, ſupporta la dou-
» leur en héroïne, & dit même au
» barbier de continuer à brûler ces
» excroiſſances, s'il le croyoit néceſ-
» ſaire ; mais cet empirique l'ayant
» aſſurée que celles-là étoient ſuffiſam-
» ment brûlées, il lui ordonna ſeu-
» lement de mettre à la place de la
» terre glaiſe, un peu de beurre frais,
» & de revenir le lendemain pour en
» entreprendre d'autres. Elle fut tour-
» mentée par la ſoif & la chaleur du-
» rant toute la nuit, qu'elle paſſa fort
» inquiète ; elle trouva le matin la
» main & le bras enflés juſqu'à l'é-
» paule, avec douleur & inflammation.
» Dans cet état elle envoya chercher
» le barbier, qui, fort ſurpris de l'ac-
» cident, fut chercher un Chirurgien,
» qui, un peu moins ignorant que lui,

» fit une embrocation ſur le bras avec » l'huile roſat, & appliqua le cata- » plaſme de mie de pain & de lait ſur » le dos de la main. La douleur fut » adoucie, & la tumeur déſenflée par » cette méthode ; mais continuant, » après la chûte des eſcarres, les ap- » plications graiſſeuſes, les tendons dé- » couverts dans deux des articulations » des phalanges ſe corrompirent, com- » me l'auroient fait les ligamens & les » cartilages, ſi une perſonne plus ex- » périmentée n'eût été appellée ; mais, » malgré tous ſes efforts, une des ar- » ticulations reſta gênée, & une autre » preſque ſans mouvement «.

Il paroît aſſez clair que la tumeur & l'inflammation du bras furent occaſionnées par la grande ſenſibilité des jointures des doigts ; que l'opérateur ne diſtingua point des parties charnues & moins ſenſibles, ni à l'égard de la doſe du ſoufre, ni à l'égard du panſement.

## ARTICLE III.

### *Des différens Moyens de guérir les Verrues.*

*RHAZIS* prétend que pour résoudre & dessécher les verrues, il faut les frotter avec des feuilles de caprier, ou des carobes humides, jusqu'à parfaite guérison.

D'autres conseillent d'appliquer dessus des feuilles pilées de millefeuille, d'herbe à Robert, de pourpier des Indes, de grande scrophulaire, de la verrucaire ou herbe aux verrues, dont on distingue la grande & la petite, qui naissent toutes deux le long des chemins & des lieux incultes & sablonneux. Chacune de ces herbes pilées peut s'appliquer séparément ou ensemble. Leur vertu est de relâcher les parties, & de résoudre l'humeur épaissie : elles peuvent s'employer sans aucun danger.

Le suc d'alleluia, ou *trifolium ace-*

*tosum*, qui croît dans les forêts, celui de tithymale, ou le lait de figuier, peuvent aussi s'employer. Ils ont cependant une vertu corrosive, qui peut attaquer les peaux délicates; mais l'inconvénient se bornera à très-peu de chose.

On prescrit aussi un cataplasme composé de fiente de chèvre, de vinaigre, de nielle pilée, qu'on applique sur la verrue.

Différens Auteurs conseillent de les frotter avec du vieux levain de seigle, délayé dans du lait de figuier & de tithymale.

On se sert encore d'un liniment composé de la manière suivante :

### N°. VI.

℞. Trois dragmes d'Huile de Tartre.
Une dragme d'Onguent blanc camphré.
Un scrupule de Chaux vive;

ou bien encore :

## N°. VII.

℞. Cire neuve, Réſine, Huile de Camomille, de chaque un gros; Tacamahaca deux dragmes; Orpiment une dragme; dont vous faites un emplâtre:

Ou bien employez l'emplâtre de *Vigo*, avec le quadruple de mercure.

La méthode des Anciens s'exécute par les cauſtiques & par les acides, & c'eſt celle qui m'a toujours réuſſi. Elle demande des connoiſſances ſur l'état de la verrue; mais il s'en trouve peu qui ne puiſſent être guéries par ces moyens. La verrue étant, comme je l'ai dit, l'aſſemblage de pluſieurs fibrilles de la peau, il ne faut que corroder ces fibrilles, les déſunir; &, lorſqu'on eſt parvenu à ce point, la verrue périt, & tombe en pouſſière.

L'eau-forte m'a toujours réuſſi ſans inconvénient, étant appliquée prudemment,

ment. Pour l'employer, on trempe la pointe d'un curedent dans l'eau-forte la meilleure poſſible, l'on en laiſſe tomber la première goutte qui ſeroit trop conſidérable, l'on poſe enſuite la pointe du curedent au milieu de la verrue; le peu d'eau-forte qui s'y trouve, fermente & déſunit toutes les parties de la verrue; on réitère cette opération deux fois par jour, &, lorſqu'on s'apperçoit que la verrue ſe déſunit, il faut quitter l'uſage de l'eau-forte; la verrue tombera d'elle-même. L'huile de tartre par défaillance opère la même choſe; mais l'effet en eſt plus long. Il faut obſerver de ne toucher que les plus groſſes verrues ſi les mains en ſont remplies, les petites ſuivront la chute des autres.

*Galien* parle d'un homme qui ne les guériſſoit qu'en les ſuçant avec les lèvres, ce qui les rendoit aſſez éminentes & aſſez lâches pour pouvoir être arrachées avec les dents. Cette manière

de les guérir eſt beaucoup moins douloureuſe, & n'eſt ſuſceptible d'aucun des inconvéniens auxquels on s'expoſe par l'uſage imprudent que l'on peut faire des cauſtiques.

Il ne ſuffit pas d'employer ſimplement les remèdes indiqués, pour obtenir la guériſon qu'ils doivent opérer; il faut encore mettre en uſage différens moyens que l'intelligence ſeule de l'opérateur peut déterminer, ſoit pour hâter la guériſon, ſoit pour éviter la douleur. Par exemple, en touchant avec l'eau-forte les verrues baſſes à la plante du pied, au moment de la déſunion des fibrilles on éprouveroit de la douleur, ou il faudroit ne point marcher; alors on met dans le ſoulier une ſemelle de chapeau ou de buffle, à laquelle on fait un trou à l'endroit de la verrue, & aſſez grand pour la contenir. Par ce moyen on a le double avantage, & d'éviter la douleur, & d'empêcher la verrue de pren-

dre de l'accroiſſement. Le même moyen peut s'employer pour ſoulager les durillons douloureux de la plante du pied.

Il y a plus d'erreurs populaires ſur le traitement des verrues, que de moyens aſſurés de les guérir. Chacun a ſon erreur, & il ne faut que les examiner pour s'en convaincre. En voici quelques-unes : tremper ſes mains dans l'eau d'un bénitier à l'Egliſe : les frotter avec de la boure qu'il faut trouver dans la rue : ouvrir une pomme, frotter les verrues avec ſon milieu, la rejoindre & la mettre pourir dans le fumier, ou avec du veau ou du lard : laver ſes mains dans le ſang d'un cochon de lait & autres remèdes à l'infini. Cependant il eſt poſſible que tout ce qui frictionne produiſe de bons effets.

Que le vulgaire ait adopté des erreurs, qu'elles ſe ſoient répandues dans le public, que l'on en adopte l'uſage, cela paroît poſſible ; mais que des Au-

teurs reſpectables aient donné les leurs, cela paroît étonnant.

*Etmuller* dit avoir fait uſage de l'*uſnée* humaine, eſpèce de mouſſe verdâtre qui croît ſur les crânes des perſonnes mortes d'une mort violente, & expoſées à l'air. Il prétend qu'en appliquant cette mouſſe ſur la verrue, elle doit ſe guérir en peu de temps.

Mais le remède le plus extraordinaire eſt celui que preſcrit Juncker, page 241. Il faut, dit-il, prendre un fil de la chemiſe d'un patient ou d'un mourant, & le prendre dans un endroit imbu de ſueur, par exemple, ſous les aiſſelles; faire à ce fil autant de nœuds que le malade a de verrues; frotter une de ces verrues avec un des nœuds, enſuite enterrer le fil dans un endroit humide, par exemple, ſous une gouttière; & les verrues tombent à meſure que les nœuds ſe pourriſſent. Juncker aſſure que ce remède lui a parfaitement réuſſi, de même qu'à tous

ceux qui ont, comme lui, été dans le cas d'en faire uſage. Je veux le croire; mais il ſemble qu'il faut une grande foi pour ſe le perſuader. Au reſte, l'expérience n'eſt ni coûteuſe ni difficile à faire; toute la difficulté conſiſte à ſavoir quel rapport il peut y avoir entre un pendu & une verrue.

Je pourrois rapporter une infinité d'autres remèdes indiqués par différens Auteurs, & qui reviennent tous à peu-près au même; mais j'en ai déja trop cité. J'obſerverai ſeulement que les remèdes les plus doux ſont les meilleurs, ſi l'on veut les employer ſoi-même; ſi au contraire on met ſa confiance en ceux qui connoiſſent cette partie, les cauſtiques opéreront bien plus promptement leur guériſon, & ne feront aucun dommage à la peau.

# CHAPITRE III.

## *Des Durillons, de leurs causes, & des moyens de les guérir.*

Les durillons ont pour causes ou des frottemens, ou des compressions constantes : c'est une macération de l'épiderme ou surpeau, qui, étant continuellement exposée à des frottemens, est plus particulièrement affectée.

La facilité avec laquelle l'épiderme se régénère, fait qu'aussitôt qu'il est détaché du corps muqueux, il ne peut plus s'y rejoindre, parce qu'il y en a déja un autre de formé. Alors cette première peau, desséchée, ne reçoit aucun suc nourricier, ni accroissement; les frottemens réitérés en détachent plusieurs qui s'unissent ensemble, & forment cette espèce de carton que figure si bien les durillons.

Les durillons occupent toutes les parties du pied qui éprouvent un frot-

tement ou une preſſion conſtante : les Jardiniers & les gens de la campagne qui marchent pieds nus, ont un ſeul ganglion qui leur occupe toute la plante du pied ; il leur ſert de ſemelle, au point qu'ils marchent habituellement ſur les pierres, ſans éprouver aucune ſenſation douloureuſe ; il faudroit, pour les piquer, qu'ils rencontraſſent un corps pointu qui auroit percé la ſemelle d'un ſoulier.

Les Religieux déchauſſés, & tous ceux qui portent des ſandales, ont autour de la plante des pieds un bourrelet de durillons, parce que les chairs de ces parties n'étant pas contenues, elles ſe trouvent macérées & pincées autour de la ſandale, ce qui interrompt la circulation & cauſe ce deſsèchement.

Les perſonnes de cabinet, les Dames qui portent ſouvent des pantoufles, ſont dans le même cas, mais ſeulement autour du talon, parce qu'il n'y a que cette partie qui n'eſt pas contenue, &

qui eſt expoſée à cette macération.

Quand les durillons ont acquis une certaine épaiſſeur & qu'ils ſont deſſéchés, ils deviennent durs comme de la corne; & c'eſt l'inſtant où ils cauſent de la douleur, parce que, ſoit en marchant, ou en faiſant tout autre exercice, ils gênent extrêmement & meurtriſſent les chairs qui les avoiſinent, & de ces meurtriſſures naiſſent des fluxions accompagnées de tumeurs, de rougeur, & quelquefois d'abcès; cela arrive plus particulièrement ſous l'articulation du gros orteil avec le premier os du métatarſe, endroit où ces durillons ſe placent le plus ſouvent, ainſi qu'aux talons.

Il ſe forme des durillons-cors, ou durillons profonds, ce qui eſt la même choſe, ſous la plante du pied, à l'articulation du premier os du métatarſe, avec la première phalange du pouce, ou au milieu du pied aux mêmes articulations. Ces durillons ſont très-

douloureux, à raiſon de leurs racines qui ſont ſouvent adhérentes aux apponévroſes du tendon d'Achille. Tous les emplâtres, & même les cauſtiques comme, je l'ai dit au Chapitre des cors, ne les détruiſent pas; il faut faire extirper le cal, car on ne peut le faire ſoi-même, & quand cette opération eſt faite, c'eſt comme ſi on avoit délivré la perſonne incommodée, d'une pierre qu'elle avoit dans ſon ſoulier. On peut extirper ce cal ſans faire aucune douleur; &, s'il eſt extirpé dans le commencement, une ou deux fois le guériſſent radicalement.

Il faut toujours faire cette opération en deux temps, à une quinzaine de diſtance, parce que ces durillons étant très-profonds, on pourroit, en les voulant fouiller trop avant vers leurs racines, piquer l'aponévroſe plantaire, à laquelle ils ſont ſouvent adhérens.

En général les durillons ne ſont point douloureux, s'ils ne ſont com-

pliqués d'aucuns accidens; ils éprouvent ſeulement le même inconvénient que les cors, c'eſt-à-dire, de ſe gonfler par l'humidité, & de ſe contracter dans la ſécheresſe, ce qui cauſe des tiraillemens ſenſibles.

Le durillon ſe détruit de lui-même en détruiſant la cauſe qui y a donné lieu, ſans être obligé d'appliquer rien deſſus : mais comme il eſt impoſſible de faire ceſſer la cauſe de ceux qui viennent aux pieds, & qu'il faudroit renoncer à marcher, il n'y a qu'un moyen de les ſoulager, c'eſt de les faire diminuer lorſqu'ils ont acquis une certaine épaiſſeur; par ce moyen on évitera les meurtriſſures, les gerçures des talons, & les autres accidens dont ils ſont fort ſouvent compliqués.

Cette opération ſe fait, ſans douleur, avec l'inſtrument nommé *larme*, tel qu'il eſt repréſenté n°. 7 de la planche I : on enlève le cal feuille à feuille au ſortir de l'eau, à

peu-près comme il s'eſt formé; ce qu'on ne doit pas faire trop avant, parce qu'outre la douleur que l'on éprouveroit en marchant, il pourroit en réſulter des ſuites fâcheuſes.

On peut, en cas d'accident & à la première douleur, appliquer deſſus un cérat compoſé de partie égale de farine de nielle, de farine de froment, & de cire neuve, que l'on incorporera enſemble; ou l'emplâtre de mucilage. L'huile de chaux eſt auſſi fort bonne pour ramollir les durillons, & avec cette précaution on évitera les accidens plus fâcheux, mais le plus certain eſt de les enlever prudemment avec l'inſtrument.

On peut encore, après s'être mis les pieds dans l'eau pour ramollir les durillons, les frotter fortement avec une pierre ponce, ou avec de la peau de chien de mer.

S'il ſurvenoit meurtriſſure au talon, ou à l'articulation du gros orteil avec

l'os du métatarſe, & que l'on ſentît une douleur exceſſive dans le fort du durillon, avec chaleur, pulſation, & inflammation aux environs, il faudroit appliquer deſſus ce que je viens d'indiquer pour le ramollir; particulièrement le mucilage; &, lorſqu'il eſt ramolli, on enlève le cal feuille à feuille légèrement; & ſi l'on s'apperçoit qu'il veuille s'abcéder, il faut promptement donner iſſue à la matière, corroborer la partie avec quelque ſpiritueux ou du vin chaud, & appliquer enſuite du diachylum gommé qui achèvera de cicatriſer.

Il ne faut pas ouvrir les poches ou ampoules qui avoiſinent les durillons; il n'en réſulteroit rien de fâcheux, mais beaucoup de douleur.

C'eſt à quoi ſe borne le traitement de cette incommodité.

# CHAPITRE IV.

## *De la nature & des caufes des Oignons, avec les moyens de s'en garantir.*

Les oignons font une tumeur contre nature, qui, à proprement parler, eft une efpèce d'œdème froid, laxe & mou, de couleur blanchâtre : fans douleur par eux-mêmes, leur molleffe eft telle, qu'en les comprimant avec le doigt, ils en confervent l'empreinte, pourvu que les mamelons du centre ne foient point defféchés.

Ce qui a donné lieu de les nommer ainfi, c'eft la parfaite reffemblance de cette tumeur avec un oignon de jacinthe, dont le centre eft d'un rouge brun, environné de petites pellicules blanchâtres, détachées les unes des autres en forme de roface. Leur fiége eft ordinairement à la partie latérale intérieure du pied, fur l'articulation du métatarfe

avec le gros orteil; les femmes en ſont plus ordinairement incommodées que les hommes.

Leur cauſe diffère totalement de celle des cors & des durillons; c'eſt une trop grande & continuelle trituration de l'humeur ſynoviale qui leur donne lieu : cette trituration de la ſynovie l'appauvrit, l'atténue & la diviſe ſouvent, en l'obligeant de ſortir de ſes capſules, pour ſe porter, en ſe coagulant, au centre de la tumeur.

Les cartilages qui garniſſent intérieurement la tête, ou la cavité des os, privés du rafraîchiſſement que leur fourniſſoit la ſynovie, ſe defsèchent & ſe tuméfient; il ſurvient même gonflement à la tête des os de cette articulation, cauſé par l'échauffement & la dépreſſion des lames oſſeuſes : ils occupent alors plus de place; les tendons qui ſervent au mouvement de l'orteil, ſe trouvent contraints & ſubitement tendus les uns contre les autres; ils obligent ſouvent même cer-

orteil à ſe courber & à ſe placer deſſus ou deſſous ceux qui l'avoiſinent : alors le pied devient d'une difformité qui paroît malgré la chauſſure la mieux faite.

Deux cauſes contribuent à la trituration de l'humeur ſynoviale de cette articulation.

La première, eſt la chauſſure trop élevée des talons, à l'égard des femmes ſur-tout. En effet, le pied étant élevé du talon ſur un pivot qui a peu de ſurface, il faut deux autres points pour rendre la marche aſſurée ; l'un ſe trouve au petit orteil, & l'autre à l'articulation du gros orteil avec l'os du métatarſe ; & c'eſt cette compreſſion qui donne lieu aux oignons.

Il eſt de toute impoſſibilité que de cette poſition il ne réſulte pas beaucoup de frottemens intérieurs à cette articulation, parce qu'elle eſt briſée & contre nature, vu qu'il n'y a que le gros orteil qui ſoit etendu, que la pointe

du pied forme une pente, & qu'il faudroit que le pied fût horizontalement placé à la ligne de terre pour être à l'aiſe en marchant.

L'autre cauſe vient des chauſſures trop courtes. Le pied étant contraint entre l'extrémité du gros orteil & le talon, il ſe briſe près cette articulation; & forme une éminence extérieure ſujette à des frottemens continuels.

L'éminence cauſée, ſoit par le gonflement des cartilages, ſoit par celui des os de cette circulation, étant continuellement preſſée par la chauſſure, arrête la circulation de la lymphe, & cauſe la ſtagnation du ſang; ou, ſi l'humeur ſynoviale ſe porte au centre & s'y deſsèche, l'on éprouve de la douleur, comme ſi un grain de ſable étoit dans un endroit très-vif. Si elle ſe joint au ſang coagulé, il en réſulte une fermentation; & juſqu'à ce que la partie ſoit abcédée, on éprouve une douleur horrible. Ainſi de quelque ac-

cident que les oignons ſoient compliqués, ils ſont extrêmement douloureux.

Le ſeul moyen de ſe garantir d'oignons, & même de toute incommodité aux pieds, c'eſt d'être abſolument en garde contre les chauſſures trop courtes; car elles ſont, comme je l'ai déja dit, la cauſe de tous les accidens qui arrivent aux pieds.

Lorſque les oignons ſont encore dans un état de molleſſe, que les mamelons du centre ne ſont point encore deſſéchés & durcis, on peut ſe contenter de faire des frictions; pour cet effet, on met de la ſalive, à jeun, dans le creux de la main, & l'on en frotte la partie affligée juſqu'à ce qu'il ne reſte plus de ſalive, ce qu'il faut réitérer pluſieurs jours de ſuite; on applique après, en ſe couchant, un petit ſachet de ſel ammoniac, trempé dans de l'eau roſe, on l'aſſujettit pour la nuit, & on l'ôte tous les matins.

On y peut encore appliquer l'em-

plâtre de fiel de porc, qui se fait ainsi : prendre un fiel de porc mâle, le suspendre dans la cheminée pour le dessécher à moitié, de manière que le fiel se réduise à une espèce de pommade compacte; en prendre de la grosseur d'un pois, l'étendre sur du vieux gant, & l'appliquer sur l'oignon, en réitérant toutes les vingt-quatre heures.

Lorsque le centre est dur & calleux, par l'amas de la synovie qui s'y est desséchée, il faut extirper cette partie calleuse avec la *langue de merle*, n°. 3, de la planche I, & appliquer dessus des émolliens & fondans, pour l'adoucir & empêcher qu'elle ne s'irrite.

Si une trop grande & continuelle pression a fait coaguler & dessécher dans le centre de la tumeur une humeur gypseuse, il faut alors en faire l'extirpation avec l'instrument; & lorsqu'ensuite il sort de la cavité une humeur synoviale glutineuse, il faut appliquer un emplâtre de diachylum

gommé, qui diſſipera entièrement le mal.

On ne peut pas trop preſcrire ce qu'il faut faire aux oignons lorſqu'ils ſont compliqués d'accidens, parce que c'eſt la nature de ces accidens qui détermine le traitement. Il faut toujours y faire attention de bonne heure, & ſe fier à quelqu'un de prudent & d'expérimenté, afin d'arrêter le mal dans ſon principe, & de l'empêcher de faire des progrès : c'eſt ſouvent du ſoin du pied que l'on obtient la guériſon des accidens qui lui arrivent, comme je l'ai dit plus haut.

---

## CHAPITRE V.

### *Des Engelures & des Mules.*

LES engelures ont pour principe la ſtagnation du ſang, cauſée par le reſſerrement des vaiſſeaux capillaires de la peau, ce qui n'eſt occaſionné que

par la rigueur du froid : les humeurs étant ainſi fixées, déchirent & ulcèrent les parties.

Les ſignes caractériſtiques de ce genre de mal, ſe manifeſtent ordinairement par une rougeur dans la partie affligée, accompagnée d'une enflure inégale dans la peau, d'une chaleur exceſſive & d'une démangeaiſon qui rendent cette incommodité inſupportable. Leur ſiége eſt ordinairement aux mains, aux doigts des pieds, aux talons, aux coudes, au nez, aux oreilles; on les nommes mules lorſqu'elles s'attachent aux talons.

Les engelures ne ſont pas dangereuſes; cependant, quand on n'y porte pas remède de bonne heure, elles deviennent très-difficiles à guérir; elles peuvent même quelquefois attirer la ſuppuration & la gangrène dans la partie.

Lorſque cette incommodité ſe déclare, & que les démangeaiſons commencent à ſe faire ſentir, il faut faire

ufage d'une décoction de l'herbe appellée *Pied-d'Oie*, dans laquelle on mêlera une quantité fuffifante d'eau végéto-minérale, s'en laver les pieds plufieurs jours de fuite, & réfoudre les humeurs par quelques fomentations, pour ouvrir les pores de la peau, avant qu'elle foit ulcérée.

On emploie à cet effet différens remèdes, tels que la faumure de bœuf, l'eau falée, les bains froids ou la neige, dont on frotte la partie malade. Mais ces remèdes ne feroient pas fuffifans fi le mal étoit parvenu à un plus haut degré; dans ce cas, on prefcrit différens remèdes, tels que la décoction de navets gelés, le vin bouilli avec le fel & de l'alun, réduit en cataplafme avec la farine de feigle, du miel, du fouffre, de l'encens, réduits en liniment avec de la graiffe de porc. *Turner* indique encore les fuivans :

## N°. VIII.

℞. Du Vin blanc, une pinte ;
de l'Alun, une once.
Faire bouillir le tout un moment, & laver la partie malade,

ou bien

## N°. IX.

℞. De l'Huile de Laurier, deux onces ;
du Miel ordinaire, une once ;
de la Térébenthine, demi-once.
Mêlez le tout, & frottez la partie.

Ce que je prefcris ici pour les pieds, convient & peut s'employer également pour les mains. Ceux qui font fujets aux mules, ou engelures aux talons, doivent fuivre la même méthode pour préfervátif, ou faire ufage de l'emplâtre de *Turner*; il eft compofé de diapalme, de bol d'Arménie, d'huile rofat & de vinaigre ; il fert en même-temps à garantir de la congeftion ou

ſtagnation des humeurs. Il faut avoir la précaution de le renouveller, ſitôt qu'il commence à devenir lâche, & continuer ainſi tant que le froid ſe fait ſentir.

Lorſque les engelures, ſoit des pieds, ſoit des mains, ſont ouvertes, on peut encore employer avec ſuccès le remède ſuivant : prendre un vieux ſoulier, le faire brûler juſqu'à calcination, le mettre en poudre, le mêler avec de l'huile roſat, & l'appliquer ſur la partie. Pour former cette pommade, on prend une demi-once de ſavatte calcinée, deux gros de litharge; broyez long-temps le tout dans un mortier de plomb, enſuite y ajouter ſuffiſamment d'huile roſat pour réduire le tout en pommade, & l'appliquer ſur les parties ouvertes & ulcérées.

On doit obſerver de ne pas ſe préſenter tout-à-coup à un grand feu, lorſqu'on ſe ſent les extrémités affectées d'un grand froid; parce que cela

peut augmenter l'engorgement des humeurs, & occaſionner de l'inflammation; il faut réchauffer les parties froides par degré, les laver d'abord avec de l'eau tiède, & augmenter enſuite la chaleur.

---

# CHAPITRE VI.

## *DES ONGLES.*

### ARTICLE PREMIER.

*De leur nature.*

LES ongles ſont des corps durs & ſolides, de figure ovale, tranſparente, ſitués à l'extrémité des doigts, tant des mains que des pieds; leur ſubſtance eſt ſemblable à de la corne, étant, comme elle, compoſée de pluſieurs fibres longitudinales qui ſe lient à meſure qu'elles ſe détachent de l'épiderme, & qui ſuivent la courbure de l'extrémité des doigts qu'elles recouvrent.

Dans

Dans leur épaiſſeur, ils ſont à peu-près ſemblables au carton, compoſé de pluſieurs feuilles collées les unes ſur les autres; enſorte que les fibres de la première couche extérieure étant plus anciennes, ſont auſſi plus longues; & les intérieures diminuent par degrés, tellement que, depuis ſon union avec l'épiderme où l'ongle eſt plus mince, il augmente en épaiſſeur juſqu'au bout des doigts.

Les ongles ſont cependant diaphanes, de manière qu'ils laiſſent appercevoir les qualités de l'humeur qui domine au corps. Ils ſont ordinairement pourprins aux hommes ſanguins, bruns-obſcurs aux vieillards & aux mélancoliques, pâles aux perſonnes délicates; ils changent de couleur aux approches des accès de fièvre tierce ou quarte, & l'on tire des indications de leur couleur aux perſonnes attaquées de poiſon.

Les Anatomiſtes anciens ne ſont pas

d'accord avec les modernes ſur la ſubſtance première qui leur donne l'accroiſſement. Les uns prétendent qu'ils ſont produits par les mamelons de la peau & l'extrémité des nerfs, & les autres croient qu'ils ne ſont qu'une continuation de l'épiderme. En effet, ſi après la macération, on tire adroitement l'épiderme de la main, les ongles ſe détachent pour le ſuivre, ce qui ſemble prouver le dernier ſentiment.

Ce qu'on peut encore remarquer, c'eſt que ſi, par un accident imprévu, un inſtrument tranchant entame la peau aux environs des racines de l'ongle, la cicatrice ſera fixée en cet endroit & ineffaçable. Au contraire, ſi une légère écorchure n'attaque que l'épiderme au même endroit, avant la guériſon, on la verra ſe porter vers la racine de l'ongle, en ſuivant à peu-près ſa marche & ſon accroiſſement : ce qui porte à croire que la ſubſtance eſt fournie par l'épiderme.

Lorſque l'épiderme eſt parvenu à ſon extrémité, il ſe forme un repli ſemi-lunaire, dans lequel s'enveloppe la racine de l'ongle.

L'épiderme, à ce repli, eſt ſujet à ſe corrompre par l'affluence des ſucs nutritifs qui agiſſent continuellement. De-là provient la rupture de cette ſur-peau, qui occaſionne en partie ce qu'on nomme *envies*, ſi douloureuſes & ſi dangereuſes lorſqu'on les arrache, parce qu'elles tiennent à la chair vive.

Les ongles bien conformés ſe renouvellent tous les quatre mois environ : il y a cependant des perſonnes qui perdent entièrement les ongles de leurs pieds tous les ans à certaine époque; il leur en vient ſans douleur de nouveaux, qui, ayant acquis aſſez de conſiſtance, repouſſent entièrement ceux dont ils prennent la place.

Les ongles des mains & ceux des pieds ont bien la même conſiſtance & le même accroiſſement; mais les

vices de conformation & les accidens qui leur arrivent sont très-différens. Je vais détailler dans l'article suivant les accidens dont ceux des mains sont le plus affectés, avec les moyens de les prévenir ou de les guérir. Je passerai ensuite à ceux des pieds.

## ARTICLE II.

*Des moyens de bien conserver les ongles des mains ; des vices de première conformation & des accidens qui arrivent, avec les moyens d'y remédier.*

UNE belle main ajoute à un beau corps. Si elle ne répond pas aux autres agrémens, il semble qu'il y ait une difformité ou défectuosité qui choque au premier coup d'œil, parce que cette partie est une de celles qui se présentent le plus naturellement à la vue.

C'est à l'inspection de la main que l'on juge souvent d'une personne bien

née : c'eſt ce qui la diſtingue du commun ; & c'eſt à la manière dont les ongles ſont ſoignés, que l'on juge de la propreté de la perſonne.

On ne peut diſconvenir que des ongles bien faits, bien rangés, de figure ovale, tranſparens, ſans aucune tache ni canelure, animés d'une certaine couleur de chair, n'ajoutent beaucoup à la beauté de la main ; mais tout le monde n'eſt pas doué de cet avantage. Il faut alors, pour y remédier, ſe confier à ceux qui, par état, peuvent juger des moyens qu'il faut employer.

Si les ongles ſont viciés dès la première conformation, il eſt preſque toujours impoſſible d'y remédier, c'eſt-à-dire, s'ils ſont ſcabreux, raboteux ou canelés ; mais s'ils n'ont que de l'inclination à ſe porter plus d'un côté que de l'autre, s'ils ſont trop couverts vers la racine, ſi, ayant été coupés longtemps trop courts, ils ne peuvent plus

atteindre le niveau de la peau, il eſt très-poſſible d'y remédier.

Pluſieurs Charlatans ont annoncé qu'au moyen d'un emplâtre appliqué ſur les ongles viciés dans leur conformation, ils les feroient tomber, & qu'enſuite ils reviendroient beaux & bien faits. J'aſſure au contraire, que l'on eſt fort heureux quand ils ne reviennent pas plus mal conformés; mais comme il eſt des cas où il faut procurer la chute des ongles des pieds, j'aurai occaſion, à leur article, d'indiquer les moyens de les faire tomber.

Les accidens qui ne ſont pas vices de conformation & qui ſont les plus fâcheux, ſont les panaris de pluſieurs eſpèces, parce que ſouvent le foyer de la ſuppuration détruit les adhérences de l'ongle dans ſa racine, par le ſéjour du pus, & qu'il tombe enſuite; celui qui lui ſuccède eſt ſouvent mal conformé, & peut ſe mettre au rang de ceux viciés dans la première conforma-

tion : il ſe jette en croiſſant tout d'un côté, ou ne croît plus en longueur ; ſouvent même il n'a aucune forme déterminée; c'eſt une maſſe calleuſe, dont on ne peut tirer aucun parti.

Quelque accident qui arrive à un ongle bien conformé, s'il eſt ſoigné à l'inſtant, & que la racine ne ſoit point endommagée, il reviendra beau & bien fait : quand même un inſtrument tranchant auroit abattu la totalité de l'ongle découvert, il en reſteroit aſſez dans le repli ſemi-lunaire, pour qu'il revînt tel que l'on peut le deſirer.

Dans ce cas, il faudroit appliquer deſſus, de la charpie imbue de quelque liqueur ſpiritueuſe, telle que l'eau-de-vie de lavande par infuſion, l'eau-de-vie camphrée, ou autres capables de mondifier la plaie : & lorſque l'ongle a pris une certaine croiſſance, & que la partie retranchée eſt devenue croûteuſe, il faut appliquer deſſus le cataplaſme ſuivant, qu'il con-

viendra d'employer toutes les fois que l'on voudra aider à la renaiſſance de l'ongle.

## N°. X.

℞. Deux ou trois poignées de Quinte-feuille, pilées avec de la panne de porc mâle, & l'appliquer deſſus.

Dans une chute violente, ou lorſqu'on reçoit un coup de quelque inſtrument contondant ſur les ongles, il faut à l'inſtant mettre la main dans l'eau froide; c'eſt un des meilleurs répercuſſifs; & s'il ſe fait une extravaſion de ſang ſous l'ongle, il faut l'en tirer, ce qui s'opère ſans douleur en perçant l'ongle à l'endroit du dépôt; par ce moyen, ſouvent on évite la chute de l'ongle, parce que le ſang extravaſé ne ſe deſsèche pas toujours, il entre quelquefois en fermentation, & cauſe ſuppuration. Après avoir fait évacuer ce ſang, il faut appliquer deſſus

l'ongle un peu de charpie imbue de baume d'Arcæus.

Si l'ongle se trouvoit soulevé & en partie détaché de ses adhérences, il faudroit emporter avec *les pinces Angloises*, représentées n°. 2 de la planche I, la partie de l'ongle soulevée & détachée des chairs, le plus près possible de ses racines; ensuite appliquer dessus un plumaceau imbu d'un digestif simple, tel que la térébenthine, le jaune d'œuf & l'huile d'hypéricum, bien mêlés ensemble.

Dans le cas où un corps piquant auroit percé l'ongle, ou se seroit introduit dessous ou dans ses parties latérales, il faudroit bien faire saigner, & ensuite tremper le doigt dans l'huile d'olive, l'envelopper bien exactement pour le défendre des injures de l'air ou de la malpropreté, & il n'arrivera aucun inconvénient.

Toutes les fois qu'il renaît un ongle, il faut tenir le doigt enveloppé dans

un doitier : cela facilite la régénération, ensuite appliquer le cataplasme ci-dessus ; autrement il se pourroit que l'air extérieur durcît la partie croûteuse, & s'opposât à sa nutrition ; alors il pourroit s'arrêter avant d'avoir pris toute sa croissance.

Les taches blanches qui paroissent aux ongles, sont causées par la sécheresse des lames dont ils sont composés, & de ce qu'elles ne sont pas intimement liées ensemble. C'est faute de liaison qu'elles paroissent ; elles suivent la croissance des ongles jusqu'à leur extrémité.

Pour les prévenir, il faut faire dissoudre de l'alun dans de l'eau de rivière, & s'y tremper souvent les mains.

Je n'indiquerai aucun moyen de se conserver les mains en bon état ; il y a assez de pâtes & de linimens, qui produisent tout l'effet que l'on en peut espérer.

La manière de soigner les ongles bien faits, est des plus faciles. Il faut

les couper en rondeur & ſuivant la configuration des doigts, ſans qu'ils ſurpaſſent la chair ni que la chair les ſurpaſſe; enſuite détacher avec la pointe des ciſeaux, ou un inſtrument commode, la pellicule de l'extrémité de l'épiderme, à l'endroit de la racine de l'ongle, qui ſouvent le recouvre en partie, & cependant il ne faut point la couper de trop près; enſuite on ouvre un citron, & on les plonge dedans en triturant, ce qui achève de les nettoyer & de les animer; & avec une éponge imbue de la liqueur ſuivante, on les maintient toujours nets & luiſans : elle débarraſſe d'ailleurs ces ſurpeaux, que l'on nomme communément *envies.*

## N°. X I.

℞. Une once d'Huile d'Amandes amères;
une dragme d'Huile de Tartre par défaillance;

une demi-once d'Yeux d'Ecrevisses, préparés.

Mêlez-y l'Essence de Citron, pour aromatiser.

## ARTICLE III.

*Des vices de conformation des ongles des pieds, & des accidens qui leur arrivent.*

LES ongles des pieds ont absolument le même accroissement & la même conformation que ceux des mains, si ce n'est que ceux des pieds ont ordinairement plus d'épaisseur, ce qui contribue beaucoup à affermir le pied en marchant, & à le garantir des rencontres fâcheuses.

L'ongle du pied a beaucoup plus de facilité à s'épaïssir que celui de la main, parce que les liqueurs s'y portent avec plus d'abondance, & que les chaussures contrarient leur accroissement.

Il se forme assez souvent sous l'au-

gle extérieur de l'ongle du pouce du pied, un ſuintement qui devient très-dur & de la groſſeur d'un grain de bled; ſa préſence quelquefois cauſe une inflammation très-douloureuſe, que j'ai vu même prendre pour des douleurs de goutte, il eſt cependant facile de faire ceſſer cette douleur; il faut, pour cet effet, retrancher la portion d'ongle qui appuyoit ſur ce corps étranger, enſuite l'extraire avec la *langue de merle*, n°. 3 de la planche I, & l'on eſt ſoulagé pour quelque temps, il faut y revenir, mais cela ſe détruit à la longue. J'ai remarqué que cet accident arrivoit aſſez ordinairement aux perſonnes attaquées de la goutte ou menacées de cette maladie, c'eſt une eſpèce de craie qui s'amaſſe à cet endroit.

Un des principaux vices de conformation des ongles des pieds, c'eſt d'entrer dans les chairs par leurs angles. Il eſt des ongles qui croiſſent natu-

rellement en limaçon ou se replient, & vont piquer l'orteil voisin ou celui auquel ils appartiennent : d'autres s'élèvent extraordinairement, au lieu de suivre le niveau de la peau; d'autres, quoique bien conformés, acquièrent une épaisseur extraordinaire, ensorte qu'il est impossible de les couper avec des ciseaux; d'autres, n'ont aucune forme déterminée, & ne sont qu'un corps calleux. Souvent l'affluence des sucs nutritifs ne pouvant être employée à la conformation de l'ongle, ils se déposent dans les angles ou à l'extrémité, & s'y corrompent au point de faire tomber l'ongle en pourriture, de manière qu'il se trouve dessous une poussière grisâtre, ou une matière gélatineuse, qui hâte leur destruction. Tels sont les principaux vices de conformation qui affectent les ongles.

Les accidens qui arrivent aux ongles des pieds, & qui ne sont pas vices de conformation, sont de deux sortes;

lorſqu'il tombe deſſus quelque corps peſant, ou lorſqu'en marchant ou courant, on éprouve un choc contre un corps ſolide.

Dans le premier cas, il eſt rare que le coup reçu ne cauſe la chute de l'ongle, parce qu'il ſe fait en deſſous une extravaſion de ſang qui entre en fermentation avec douleur : ſouvent l'orteil eſt attaqué d'une inflammation conſidérable, d'un gonflement extraordinaire; la douleur devient alors abſolument inſupportable. Mais ſi le coup n'eſt pas conſidérable, il ſe formera ſimplement un échymoſe ou un dépôt de ſang ſous la peau à la racine de l'ongle.

Dans le ſecond cas, lorſque l'on ſe heurte, il eſt rare que tous les orteils reçoivent le choc; il n'y a que le gros orteil qui ſoit dans ce cas. Si le coup étoit conſidérable il pourroit cauſer la chute de l'ongle; mais il s'en reproduit un nouveau. Si l'ongle a peu de

confiſtance, il fera moins d'effort dans le choc; il ſe détachera ſeulement de ſa racine quelques-unes des lames qui entrent dans ſa compoſition : alors ces lames détachées du corps de l'ongle, ne croîtront plus avec lui, mais elles croîtront deſſous; &, au lieu de prendre la forme platte ordinaire, elles prendront la forme pyramidale en croiſſant avec effort ſous l'ongle; ce qui devient fort douloureux, quoiqu'il ne paroiſſe ſouvent rien extérieurement.

Il arrive auſſi qu'un choc violent peut déſunir toutes les lames de l'ongle, lors même qu'il eſt bien conſtitué. Cette dépreſſion changeant totalement la forme, il ne croît plus en longueur. J'en ai vu s'élever juſqu'à la hauteur d'une noiſette, ce qui gêne beaucoup dans la chauſſure.

En général, les accidens qui arrivent aux ongles ſont très-douloureux, demandent à être ſoignés prompte-

ment & avec connoiſſance; mais, avec du ſoin, il eſt poſſible de les guérir parfaitement.

## ARTICLE IV.

*Des moyens de remédier aux vices de conformation des ongles.*

LES moyens de remédier aux vices de première conformation, ſont en général de réformer leur première manière de croître; pour leur donner la meilleure forme poſſible.

Il arrive très-ſouvent que l'ongle du gros orteil venant à s'engager dans les chairs par l'un ou l'autre côté, produit dans cette partie des douleurs très-vives, de l'inflammation, & rend la marche très-difficile. Pour y remédier, on fera tremper les pieds dans l'eau tiède environ une demi-heure, & juſqu'à ce que l'ongle ſoit ramolli; enſuite on le ratiſſera, ſoit avec un inſtrument commode, ſoit avec du verre,

afin de l'amincir; après on le ſoulèvera légèrement avec une ſonde convenable, & l'on pouſſera avec cette même ſonde un peu de charpie entre l'ongle & la chair, à l'endroit où l'on ſent de la douleur : on panſera avec du vin chaud; on réitérera ce panſement le lendemain, ſi la douleur étoit toujours la même, ce qui eſt rare.

Si cependant ces moyens étoient inſuffiſans, on en viendroit à l'opération, qu'on exécuteroit de la manière ſuivante. Après avoir fait tremper le pied pour ramollir l'ongle, on introduit avec circonſpection une des branches des *ciſeaux*, n°. 1 de la planche I, ſous la portion de l'ongle engagée dans la chair, on la coupe, & on la tire après, doucement, avec des pinces. Si elle ne vient pas d'elle-même, on ſe ſert avec plus d'avantage, pour cette opération, *des pinces à reſſort*, dont les tranchans viennent perpendiculairement l'un ſur l'autre, tels

qu'ils ſont repréſentés n°. 2 de la planche I, en diviſant d'un ſeul coup la partie, ce qui épargne beaucoup de douleur. On applique enſuite ſur cette partie de la charpie, ou des compreſſes trempées dans de l'eſprit-de-vin ou de l'eau de chaux, qu'on aura ſoin d'humecter pendant la journée, & l'on ſe repoſe.

Il n'arrive pas toujours qu'en emportant la partie de l'ongle avec des pinces ou des ciſeaux, on parvienne à l'empêcher de croître de cette manière; mais pour en prévenir le retour, on amincit l'ongle dans ſon milieu, ſoit avec l'inſtrument, ſoit avec du verre, juſqu'à ne laiſſer qu'une pellicule fort déliée; on ſoutient l'ongle avec un peu de charpie, & on l'éconduit autant qu'il eſt poſſible.

Dans tous les accidens qui arrivent aux ongles du gros orteil, il y a à craindre l'allongement des chairs baveuſes

& des champignons très-difficiles à résoudre, parce que les humeurs se portent naturellement à cette partie. On emploie pour les manger de la charpie rapée que l'on saupoudre d'un peu d'alun calciné, des trochisques de minium, ou du précipité rouge ordinaire; mais cela demande une grande attention, tant pour l'emploi des caustiques, que pour conduire le traitement, & dessécher ces parties, qui, souvent, laissent après la suppuration des eaux rousses qu'il est impossible de tarir.

Il n'y a rien de meilleur, dit le Docteur *Turner* (*a*), que le précipité rouge ordinaire; il agit sans causer beaucoup de douleur, & fait des merveilles dans ce cas : » j'en couvre ordinairement le fungus; je mets en- » suite un plumaceau chargé de quel-

(*a*) Page 5. Chap. V. seconde Partie des Maladies de la Peau.

» que lénitif, & je laiſſe le tout ſur
» la partie pendant deux jours; il ſe fait
» durant ce temps-là une fonte con-
» ſidérable, & j'emporte avec mes ci-
» ſeaux ce qui ne ſuit pas l'appareil.
» J'applique encore du même préci-
» pité, ſi je vois qu'il ſoit néceſſaire.
» Je détruis par ces moyens, non-ſeu-
» lement l'excroiſſance dans trois ou
» quatre panſemens, mais je cicatriſe
» même ſouvent la plaie ſans le ſe-
» cours d'aucune autre application «.

La pratique m'a inſtruit que ſouvent cet accident avoit ſon principe dans la maſſe des humeurs, & qu'il étoit en quelque ſorte l'écueil des perſonnes de l'Art. Je n'oſerois preſcrire aucun traitement dans la crainte d'augmenter le mal, & de cauſer la carie des os des phalanges; ce qui arriveroit, ſi on ſe trompoit ſur la cauſe du mal & ſur le traitement. J'en ai beaucoup ſuivi, & j'ai vu qu'un nombre infini de moyens ne réuſſiſſoit pas. C'étoit ſouvent à l'inſ-

pection totale de la perſonne incommodée, que l'on déterminoit le genre de traitement. Je ne conſeillerois jamais à ceux qui font leur état de ſoigner les pieds, d'entreprendre cette cure, à moins qu'ils n'aient fait les meilleures études de la Chirurgie; encore riſqueroient-ils leur réputation.

Les vices de conformation des ongles viennent, comme je l'ai déja dit, de ce qu'il leur afflue plus de ſubſtance qu'ils ne peuvent en employer à leur accroiſſement. Ce ſuperflu ſe dépoſe deſſous les ongles, ou à leurs extrémités, & les force à bomber & à ſe recoquiller; alors ils deviennent ſcabreux. Le moyen le plus certain que je puiſſe indiquer, c'eſt de les diminuer dans toute leur ſuperficie; cela les affame, & les oblige d'employer utilement toutes les ſubſtances qui ſe portent à leur accroiſſement : je puis même aſſurer que dans tous les cas on obtiendra de grands ſoulagemens des

douleurs que l'on éprouve aux ongles, telles qu'elles ſoient, en les ratiſſant avec du verre.

Si le vice d'un ongle étoit de ſe porter tout d'un côté, il faudroit retrancher la partie excédente, qui pourroit piquer l'orteil voiſin; & enſuite, avec l'inſtrument tranchant, le découvrir du côté oppoſé à ſa croiſſance, parce qu'alors cette croiſſance ſe portera du côté retranché; & ſi l'on parvient à le mettre en force égale, il ſe tiendra au milieu de l'orteil.

Il eſt rare que l'on ſoit obligé de faire tomber les ongles, parce qu'ils ne reviennent pas mieux conformés: il n'y auroit que pour ceux qui tombent en pourriture, & ſous leſquels il ſe trouve une pouſſière grisâtre, ou une matière glutineuſe infectée, que l'on pourroit employer ces moyens pour faire ceſſer la pourriture, & obtenir un cal qui tiendroit lieu d'ongle. Après avoir bien examiné s'il n'y a

pas de danger d'ouvrir une route à la nature, soit par la foiblesse du tempérament, soit par l'âge, ou le vice des liqueurs, on s'y prendra de la manière ci-après.

Premièrement, il faut amincir l'ongle avec un instrument commode, ou le ratisser avec du verre, ou le limer, s'il est assez sec, avec une lime douce, & le rendre le plus mince possible; ensuite appliquer dessus le remède suivant :

## N°. XII.

℞. Oignons de Lis & racines d'Althæa, cuits ensemble avec de l'Huile Rosat; faites du tout une pulpe, & l'appliquez dessus; & dans le cas où il ne se détacheroit pas, un petit emplâtre vésicatoire achèvera sa chute.

Ou, tout simplement, après l'avoir aminci, appliquez dessus un onguent composé

composé d'autant d'onguent Rosat que de Cantharides.

Après la chute de l'ongle, il faut laver la partie avec du vin chaud, dans lequel on aura fait bouillir un gros de noix de cyprès, autant de noix de galle, & d'écorce de grenade, y ajouter un peu de sucre pour corroborer la partie; & aussi-tôt que le nouvel ongle commence à paroître, il faut aider sa croissance avec le cataplasme de quinte-feuille, ci-devant indiqué.

## ARTICLE V.

### *Des moyens de guérir les accidens qui arrivent aux Ongles.*

DANS les accidens qui arrivent aux ongles, si une pression constante avoit causé le gonflement & l'inflammation des chairs de l'orteil, il faudroit appliquer sur l'ongle, un emplâtre de mucilage, & sur les parties enflammées le cataplasme suivant :

## N°. XIII.

℞. Mie de Pain blanc, du Lait; faites cuire le tout en forme de cataplaſme; ajoutez-y Jaunes d'œufs, & Safran en poudre; enveloppez toute la partie enflammée, & même les environs; renouvellez le cataplaſme lorſqu'il ſera ſéché.

Souvent l'ongle empêche la réſolution; alors on eſt obligé de l'extirper: c'eſt une opération cruelle, & jamais il ne revient bien fait.

S'il ſe fait un dépôt de ſang extravaſé, ou d'autre matière nuiſible, ſous la peau & aux racines de l'ongle, il faut l'ouvrir au plutôt, pour donner iſſue aux matières, dans la crainte qu'elles ne dérangent les racines & l'accroiſſement de l'ongle; on lave enſuite la partie avec du vin chaud, on y applique une compreſſe, & on l'en-

veloppe. Il se forme une croûte, qu'il faut laisser jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même; ce qui ne tarde pas à s'opérer.

*Fabrice de Hildan* (*a*) rapporte la guérison d'un ulcère invétéré au gros orteil, causé par la pression d'une partie de l'ongle.

» Un jeune homme de Zurich, dit-
» il, eut le gros orteil meurtri : il y
» vint inflammation, & puis ulcère,
» lequel ne put être guéri par aucun
» remède. Le doigt étoit enflé & en-
» flammé, avec une excroissance de
» chair qui étoit plus grosse qu'une
» fève, & couvroit quasi la moitié
» de l'ongle. On avoit voulu ronger
» avec les caustiques; mais ce qui avoit
» été consumé de jour, revenoit la nuit
» comme un fungus. Après avoir cher-
» ché ce qui pouvoit empêcher la gué-
» rison, il apperçut que l'ongle étoit

(*a*) Obs. 12. Lib. 3. des Ulcères.

» ſéparé de la chair deſſous cette ex-
» croiſſance, & piquoit ſans ceſſe la
» chair ſaine vers la racine de l'ongle,
» ce qui cauſoit de la douleur, &
» attiroit la défluxion. Ayant donc re-
» connu la cauſe, & ayant purgé &
» ſaigné au bras du même côté, il mit
» ſur l'excroiſſance de la poudre d'alun
» brûlé, & ſur le doigt & tout le pied
» un cataplaſme rafraîchiſſant pour ap-
» paiſer la douleur «. Voici la com-
poſition de ce cataplaſme.

## Nº. XIV.

℞. Farine de Fève, deux onces;
Poudre de Roſe rouge,
de Balauſte,
de Noix de Cyprès, de
chacune deux gros;
Safran, deux dragmes;

dans eau de Plantin & de Roſe, & un peu de Vinaigre; ajoutez, ſur la fin, un Jaune d'œuf & un peu d'Huile Roſat, & appliquez chaudement.

Ces moyens firent désenfler la partie & appaisèrent la douleur. L'excroissance diminua aussi un peu, de sorte que l'ongle qui étoit séparé de la chair, & que cette excroissance couvroit, commença à paroître; & l'ayant coupé avec les ciseaux & le scalpel, & saupoudré d'une poudre dessicative, il appliqua dessus l'emplâtre de diapalme, & il fut bientôt guéri; ce qui doit apprendre, dit-il, à connoître principalement la cause de ce mal.

Quand il survient inflammation subite au pouce du pied, un gonflement considérable & même suppuration, il faut être assuré qu'il y a une portion d'ongle engagée dans les chairs, qui irrite continuellement ces parties; car souvent soi-même, à la plus légère douleur, on emporte avec des ciseaux une portion de l'ongle, ce qui soulage à l'instant; mais comme on est mal à l'aise pour opérer, on en laisse exister une autre partie vers les racines, &

l'ongle croiſſant pouſſe cette partie comme une épine dans les chairs, ce qui cauſe la douleur, l'inflammation & la ſuppuration.

Après s'être aſſuré de l'endroit où exiſte cette portion d'ongle, il faut la couper avec les pinces, & la tirer adroitement. S'il y a eu ſuppuration, il faut ſeulement pendant vingt-quatre heures mettre un emplâtre de diachylum gommé, & tout autour du pouce, un cataplaſme de mie de pain & de lait qu'il faut renouveller.

Souvent on reconnoît l'endroit où eſt la portion d'ongle; mais la partie eſt ſi douloureuſe, qu'il eſt impoſſible de la tirer ſans une grande douleur, & ſans riſquer de piquer quelque partie nerveuſe, & ouvrir la route d'un écoulement dangereux. Dans ce cas, il vaut mieux appliquer entre l'ongle & les chairs un emplâtre de diachylum, & ſur toute la partie enflammée, un cataplaſme de mie de pain & de

lait qu'il faut renouveller ſouvent dans la journée. Au bout de vingt-quatre heures, on peut tirer la portion d'ongle. Quand l'inflammation eſt diſſipée, on ceſſe les cataplaſmes, & on panſe avec du vin chaud pour corroborer, & un peu de charpie rapée une compreſſe par-deſſus, que l'on imbibe ſouvent, & quand les chairs ſont en état, on ne met plus que de la charpie rapée pour deſſécher. Preſque toujours l'épiderme ſe desſèche & meurt, il faut la détacher doucement, particulièrement entre les chairs & l'ongle, où elle gêneroit ſi on la laiſſoit, & cauſeroit une grande douleur ſi on la tiroit avec force.

Ne perdons pas de vue, qu'il n'eſt pas de petits maux aux pieds, par toutes les raiſons que j'ai ci-devant dites. Dans le cas des accidens ci-deſſus, il faut s'abſtenir abſolument de marcher, & mettre ſes pieds ſur quelque choſe d'élevé, afin d'éloigner les humeurs

qui se porteroient volontiers dans cette partie; autrement on risqueroit ou un ulcère dangereux ou des chairs baveuses; ce qui, comme je viens de le dire, est en quelque sorte l'écueil de l'Art, tandis qu'avec les précautions que j'indique, c'est environ l'affaire de huit jours, & souvent de moins, si l'opération est faite à temps.

Toutes les fois qu'il sera tombé quelque chose de pesant sur les orteils, après avoir mis le pied dans l'eau froide, il faut appliquer sur la partie une pâte composée de la manière suivante :

## N°. X V.

℞. Du Gland nouvellement cueilli, & du Savon; pilez le tout ensemble en l'arrosant d'eau-de-vie, & l'appliquez.

Dans le cas d'un choc, comme je l'ai dit, lorsqu'il se détache des superfluités qui prennent la forme pyra-

midale, & croiſſent au milieu de l'ongle avec effort & douleur ; il n'y a pas de moyen plus certain de les guérir, que de les extraire avec un inſtrument.

C'eſt le plus commun des accidens qui arrivent aux ongles : on lui donne le nom de *cor ſous l'ongle ;* c'eſt le triomphe des Charlatans, parce que ces cors étrangers ſont aſſez faciles à extraire, & qu'auſſi-tôt qu'ils ſont extraits la douleur ceſſe, s'ils ſont bien emportés.

Il faut remarquer, comme je l'ai dit, que les ongles ſont environ quatre mois à ſe renouveller ; que ces corps étrangers ſe détachent de la racine de l'ongle & croiſſent deſſous en végétant, enſorte que ſouvent la douleur ne ſe fait ſentir qu'environ deux mois après le coup reçu, & qu'il eſt impoſſible de les extraire par l'extrémité de l'ongle, ſans couper dans la chair vive ; alors on eſt obligé de percer l'ongle à l'endroit de ce corps étranger, &

de l'extraire par ce moyen, ce qui n'eſt aucunement douloureux, parce que ce corps étranger paſſe comme un coin, entre les chairs & l'ongle : on remplit le trou fait à l'ongle avec de la charpie rapée, imbibée de quelque ſpiritueux.

Avec les précautions indiquées, on préviendra beaucoup d'incommodités, qui, légères en apparence, ne laiſſent pas d'être très-gênantes & douloureuſes, & l'on ſera sûr de conſerver ſes ongles dans la meilleure forme poſſible.



# CHAPITRE VII.

## *De la Toilette des Pieds.*

Le premier des ſoins que l'on doit apporter à la conſervation de ſes pieds, eſt de faire enſorte de ne point arrêter la circulation lymphatique par des chauſſures gênantes.

En ſecond lieu, de ſe tenir en garde contre les effets de la malpropreté; car les perſonnes qui portent trop long-temps les mêmes chauſſons & les mêmes bas, particulièrement ceux qui ſont ſujets à la ſueur & qui marchent beaucoup, ſont expoſés à de fréquens échauffemens, occaſionnés par la malpropreté des chauſſons ou des bas, dont le frottement devient venimeux, & fait gercer la peau; d'où, quelquefois, il réſulte une ſuppuration, ſi l'on n'a ſoin d'y remédier.

Le premier moyen de parer à cet

inconvénient, eſt de changer ſouvent les chauſſons, & de ne point les laiſſer s'encraſſer ſur la peau.

Le ſecond, eſt d'avoir l'attention de ſe laver les pieds ſouvent; il n'eſt pas néceſſaire de les laiſſer tremper, il ſuffit de les laver comme on lave les mains.

Le bain des pieds ſe prépare de la manière ſuivante. On fait chauffer une quantité ſuffiſante d'eau de rivière; quand elle eſt prête à bouillir, on y jette une bonne écuellée de ſon de froment; on paſſe le tout à travers une toile ou un tamis; on y ajoute autant d'eau froide qu'il eſt néceſſaire pour y pouvoir mettre les pieds, & l'on les y laiſſe environ demi-heure.

J'obſerverai que les perſonnes qui marchent beaucoup, ne doivent point faire paſſer l'eau, parce que le ſon même aide beaucoup à décraſſer les jambes; & il faut qu'elle ſoit beaucoup moins chaude, parce qu'alors, ne dilatant pas autant la peau, elle ne

rend pas les pieds si sensibles aux impressions du froid & de la fatigue.

J'observerai encore, comme je l'ai indiqué au Chapitre des Cors, qu'il ne faut mettre ses pieds dans l'eau qu'après s'être fait couper les cors, & laisser les ongles & les durillons à soigner au sortir de l'eau, parce qu'alors on opère beaucoup plus avantageusement.

Plusieurs personnes, soit par un excès de propreté, ou pour se soulager de la douleur de leurs cors ou durillons, se mettent les pieds dans l'eau tous les jours ou tous les deux jours, espérant, sans doute, que plus elles y resteront, plus elles obtiendront du soulagement. Mais si cela ne leur est ordonné par leurs Médecins, ils s'affoiblissent beaucoup par cet usage.

J'ai fait voir plus haut, que la sécheresse & l'humidité étoient la cause de la sensibilité qu'occasionnent les cors; à plus forte raison, si l'on se met

les pieds dans l'eau, les douleurs augmentent.

L'on peut ſubſtituer au bain des pieds, le ſoin de ſe les laver régulièrement tous les jours en ſe couchant. On imbibe, pour cet effet, d'eau tiède, le coin d'une ſerviette, que l'on paſſe enſuite entre les doigts & derrière le talon. Cette opération faite, on eſſuie le tout avec un linge bien ſec.

La tranſpiration inſenſible eſt conſidérable, elle ſe trouve en partie refoulée ſur la peau par les vêtemens, elle coule enſuite inſenſiblement ſur tout le corps, & s'arrête aux pieds, c'eſt pourquoi il faut abſolument la nettoyer. C'eſt une bien petite attention qui procure un grand bien-être dans le marcher.

Le matin en ſortant du lit, lorſque les pieds ſont encore dans un état de moiteur, il faut les eſſuyer avec un linge bien chaud & bien ſec, enſuite on paſſe deſſus de l'eau-de-vie

de lavande par infuſion; mais, comme nombre de perſonnes n'aiment pas cette odeur, on peut lui ſubſtituer partie égale d'eau & d'eau-de-vie, à quoi on ajoute un peu d'eau de ſenteur. Ou bien, employer pour la toilette des pieds, l'eau que l'on trouve chez moi.

J'ai conſeillé cette manière de ſoigner les pieds à des perſonnes très-ſujettes à la ſueur; elles l'ont miſe en uſage & elles ont été délivrées de cette incommodité, ſans que la ſuppreſſion leur ait cauſé aucun accident.

Au retour de la chaſſe, ou quand on a monté à cheval, avant de mettre d'autres chauſſures, il faut s'eſſuyer les pieds & les jambes avec des ſerviettes chaudes & sèches, pour étancher la ſueur; enſuite les arroſer avec l'eau indiquée. Les pores abſorbans pomperont à l'inſtant une partie de cette eau, qui fortifiera beaucoup la peau.

En général les bains des pieds, dans lesquels il y a des odeurs, nuisent à la santé, & dans certains cas ils sont très-dangereux. Il ne faut en faire usage qu'avec précaution, sur-tout pour les femmes.

Il se fait des bains de pieds dans lesquels il entre des émolliens ou résolutifs; mais ils doivent être conseillés par les Médecins. Quoiqu'ils ne soient pas dangereux, ils pourroient le devenir s'ils n'étoient bien dirigés.

Il se fait pour les pieds, des bains de propreté, qui réunissent tous les avantages possibles, sans courir aucun inconvénient. On délaie de la pâte d'amandes amères, sèche, avec de l'eau; l'on en fait une pâte liquide, dont on enduit les pieds & les jambes : on les met ensuite dans l'eau, on les frotte avec la main, on les essuie bien avec des serviettes chaudes; on passe dessus de l'eau indiquée pour la toilette des

pieds. Ce bain procure un grand bien à la peau.

Tout le ſoin des pieds ne conſiſte pas à les tenir dans un état de propreté, quoique cela y faſſe beaucoup; il faut encore ſoigner les ongles de la manière que je vais l'indiquer.

Les ongles, bien conformés, ſont faciles à ſoigner; après que les pieds ſont retirés de l'eau & eſſuyés, ce qui n'eſt pas abſolument néceſſaire (car on peut les couper ſans avoir mis les pieds dans l'eau), on doit les couper en rondeur, ſuivant la configuration des doigts, ſans qu'ils ſurpaſſent les chairs, ni que les chairs les ſurpaſſent, parce qu'alors les chairs croiſſant par-deſſus l'ongle, peuvent l'envelopper, le défigurer & cauſer par la ſuite des douleurs très-ſenſibles. Il faut en couper les angles, afin qu'ils ne piquent point, & cependant ne pas les couper trop avant, parce que toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle, on porte ſa

croiſſance de ce côté, & qu'il y auroit à craindre qu'ils ne pénétraſſent dans les chairs.

Il faut couper & détacher la ſurpeau qui borde la racine de l'ongle, & prendre garde en la détachant d'endommager ſes racines. On nettoie ſous l'ongle, & généralement tous les environs; on le diminue un peu en le ratiſſant dans ſa partie extérieure, & l'on fait ſur-tout attention à ce que rien ne pique ou n'accroche dans ſon extrémité, ou dans ſes parties latérales.

La mauvaiſe conformation des ongles ne provient ſouvent que de la manière de les couper, ou de les conduire; toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle avec des ciſeaux, ou avec un inſtrument tranchant, on porte ſa croiſſance de ce côté, comme je viens de le dire : c'eſt donc à l'Opérateur à diriger cette croiſſance pour diminuer la difformité.

Quand un ongle eſt fort épais, mais bien conſtitué, c'eſt un des moindres vices de conformation. Il ne faut pas, parce qu'il eſt gênant dans les chauſſures, le diminuer avec l'inſtrument tranchant. Cette manière d'opérer découvre & tranche obliquement les lames ou couches extérieures de l'ongle, & leur accroiſſement ſe porte alors dans toute la partie retranchée, qui ſe trouve comme avivée dans cette manière de les traiter.

Dans ce cas, il eſt bien plus avantageux de les diminuer avec du verre en ratiſſant. Il eſt vrai que cela demande de la patience; mais l'opération eſt bien mieux faite, parce que le duvet rebouche à l'inſtant les pores, & porte l'ongle à croître en longueur.

Ce n'eſt pas, cependant, que ſi un ongle étoit tellement défiguré, qu'il fallût employer un temps conſidérable à le diminuer, & que l'on ne pût le faire également, je veuille défendre de

lui donner une bonne forme avec l'inſtrument, au contraire : mais dans la ſuite, pour les ſoigner, il vaudroit mieux le limer ou le ratiſſer, que de l'arranger avec l'inſtrument tranchant.

Il ne faut pas s'effrayer ſur la forme des ongles : j'en ai vu de deux pouces de longueur, en forme de griffe courbée ſur les petits orteils; car ce n'eſt pour l'ordinaire que le gros qui porte cette forme d'ongle; les petits en ont bien de ſemblables quelquefois, mais ils ſe courbent ſous l'orteil auquel ils appartiennent. Tous ces ongles ſont fort douloureux à leurs racines; c'eſt une négligence de les laiſſer croître ainſi, ou la crainte d'éprouver de la douleur en les faiſant couper. Ce ſont ordinairement des perſonnes avancées en âge qui ont cette incommodité. J'en ai cependant vu à de jeunes perſonnes.

On ne peut leur donner une bonne forme, qu'en les diminuant avec le biſtouri droit ou courbe, repréſentés

ſous les n$^{os}$. 8 & 9 de la planche I. On fait à certains endroits que l'on remarque les plus avantageux, quelques échancrures; enſuite on prend les pinces repréſentées n°. 2 de la même planche, on met les tranchans dans ces échancrures, & l'on appuie avec force pour emporter la partie qui excède le doigt. Il n'y a aucun danger pour la perſonne que l'on opère, on peut le faire ſans douleur.

Quand on veut faire ſauter ces portions d'ongles, il faut bien aſſurer ſes pinces, car il eſt bon de fermer les yeux, ſi l'on ne veut pas riſquer de s'aveugler. Il m'eſt arrivé pluſieurs fois de m'entamer la peau du viſage, en faiſant ſauter ces portions d'ongles, tant elles ſont tranchantes. Il faut auſſi bien s'aſſurer qu'il n'y a point de chairs vives engagées dans l'ongle; ce qui s'apperçoit à la couleur blanche ou jaune de la portion que l'on veut retrancher, & qui ſeroit couleur de chair s'il y en avoit

d'engagée deſſous. Quand ces ongles ſont arrangés, c'eſt pour long-temps; ils croiſſent lentement.

---

# CHAPITRE VIII.

## *De la manière dont on doit ſe chauſſer, & de quelques moyens employés pour ſoulager les pieds.*

On doit apporter les plus grandes attentions à tout ce qui peut contraindre & gêner les pieds, puiſque tous les accidens ne ſont cauſés que par la gêne des chauſſures. C'eſt ce qui me fait entrer dans les détails ſur la manière dont on doit ſe chauſſer, parce que ceux qui ſont aſſez ſoigneux pourront éviter ces accidens.

Il faut en général porter des chauſſures aiſées, ſouples & légères, pour ôter aux pieds toutes les fatigues poſſibles dans le marcher. Cette attention

doit particulièrement s'exécuter dans la jeunesse.

Il faut toute la dextérité dont les femmes sont susceptibles, pour se servir utilement de leur chaussure. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle change totalement la souplesse & la délicatesse du mouvement de leurs orteils, qu'elles marchent toujours en chancelant, & que souvent la hauteur de leurs talons leur jette tellement les genoux en-devant, que si elles gagnent un peu de hauteur, elles en perdent davantage de l'autre côté, & s'exposent à tous les accidens dont les pieds peuvent être affectés, cette marche étant contre nature.

Il ne faut pas cependant imaginer que la chaussure des femmes puisse être regardée comme une chose de modes. Certainement une femme en souliers plats a mauvaise grace, parce que généralement elles ont le coude du pied moins élevé que les hommes; mais il

y a une certaine hauteur de talon, & une manière de donner de la grace aux chauſſures des femmes, qui ſied bien à toutes celles qui en font uſage, & qui, en leur conſervant tout l'avantage, les met à l'abri de la plus grande partie des accidens qui affectent leurs pieds.

Si l'on conſidère que le talon eſt beaucoup plus élevé que les deux autres points d'appui dans le marcher des femmes, on appercevra facilement que les points qui ſont près des articulations doivent beaucoup fatiguer; ce qui, comme je l'ai dit, occaſionne des oignons, ou cauſe des macérations de la peau entre les deux orteils; accident qui ne ſe rencontre que chez les femmes; d'où l'on peut conclure que ſi leur chauſſure eſt avantageuſe à leur taille, elle les fatigue beaucoup à ces deux points d'appui, puiſqu'elle leur cauſe des accidens auſſi douloureux.

Les jeunes gens qui marchent en

équilibre

équilibre sur la pointe du pied, sont dans le même cas que les femmes; cependant ils sont moins incommodés qu'elles, parce qu'ils ont des instans de délassement, & qu'ils ont encore dans cette façon de marcher, un mouvement élastique dont les femmes sont privées par la hauteur de leurs talons.

Pour prévenir ces accidens, il faut commander des chaussures pour les femmes, de manière que, depuis l'extrémité du talon, jusqu'au milieu de la plante du pied, elles soient absolument parallèles à la ligne de terre, & ensuite leur donner la pente. Par ce moyen le pied sera pour ainsi dire arrêté à la voussure naturelle de la plante du pied. Dans ces chaussures, les orteils ne seront que peu ou point gênés. Le tout consistera à marcher avec un certain équilibre, dont le point d'appui sera au milieu de la plante du pied; ce qui n'est pas difficile.

Les jeunes gens doivent porter des

chauſſures, dont l'empeigne & la ſemelle ſoient exactement ſouples, & des talons de cuir ou de liége, couverts, éviter les talons de bois, parce qu'ils font éprouver une commotion continuelle dans le marcher de vîteſſe.

Les perſonnes d'un certain âge doivent porter des ſemelles de la moyenne épaiſſeur, & des empeignes de quelque étoffe douce, tel que le caſtor, le daim, ou autre; des talons de bois garnis de deux bouts de cuir au-deſſous.

L'utilité de ces chauſſures eſt d'éviter, au moyen de la ſemelle de réſiſtance, les frottemens qui pourroient arriver aux orteils en marchant, ce qui, dans un certain âge, devient très-douloureux, & l'empeigne, légère & douce, leur procurera la liberté des circulations.

Ceux qui ſont curieux d'être chauſſés bien juſtes, doivent avoir l'attention de commander leur chauſſure, pour l'été, plus grande que celle pour l'hiver;

car, par la ſéchereſſe de cette ſaiſon, les peaux dont ſont compoſées les chauſſures, ſe retirent, & par la chaleur, le ſang étant plus raréfié, & ſe portant volontiers aux pieds, ils ſe trouveroient fort gênés ſans cette attention.

On doit faire porter aux enfans de l'un & l'autre ſexe, des chauſſures dont l'empeigne ſoit extrêmement douce, ſans patons ni cuir fort au derrière du talon, parce que les enfans n'ont d'autre occupation que de ſortir les pieds de leur chauſſure. Ils briſent, par ce moyen, tous ces cuirs de réſiſtance, & lorſqu'ils ſont rompus par contre-coup, ils leur cauſent de la difformité aux pieds.

Il faut que l'empeigne de leur chauſſure, quoique douce, ait aſſez de réſiſtance pour leur bien maintenir le pied, & le bien emboîter, afin qu'ils ne puiſſent le retirer avec facilité. L'on doit prendre garde ſur-tout de ne point gêner les circulations.

On fait paſſer trop vîte les jeunes Demoiſelles, des ſouliers plats, aux ſouliers à talons hauts. On cède ſouvent à leur importunité, ſans faire attention que la délicateſſe de leurs pieds les expoſe à être difformes, toute la vie, par ces chauſſures.

Les ſouliers plats vont bien aux jeunes Demoiſelles, & l'on doit apporter toute l'attention poſſible à la manière dont elles contiennent leurs pieds, lorſqu'on leur donne des ſouliers à talons. Ce dernier parti une fois pris, il ne faut plus leur faire porter, tantôt des ſouliers plats, & tantôt des ſouliers à talons. Puiſqu'il eſt d'uſage de leur briſer les pieds à cette chauſſure, il faut le faire par gradation. Je déſirerois que l'on n'arrivât que par degrés à la hauteur totale que l'on donne aux chauſſures des jeunes Demoiſelles, & que l'on mît trois ou quatre ans de diſtance entre le premier & le dernier degré.

Tous les Cordonniers font des souliers; mais peu les font de manière que l'on puisse être à l'aise en marchant, même en le leur recommandant. Il semble qu'ils font des souliers pour servir de montre, dans chaque maison où ils vont. J'ai connu un Cordonnier pour femme, qui après avoir bien écouté & senti la manière dont une Dame vouloit être chaussée, refusa de le faire, disant que de tels souliers déshonoreroient sa boutique. Il est vrai que cet homme avoit un bon nombre de pratiques, qui préféroient la plus jolie forme, à l'aisance de leurs chaussures. Heureusement ces Dames vont ordinairement peu à pied.

Il n'en est pas de même des hommes; en tout tems ils vont à pied, & comme il vient un temps où l'on préfère d'être chaussé à l'aise, il est utile de faire choix d'un Cordonnier intelligent, soit pour éviter, soit pour remédier à la douleur qu'on éprouve

en marchant, ce qui peut également ſe faire, & par la forme des chauſſures, & par le choix des peaux dont elles ſont compoſées. Feu M. Rouſſelot, mon prédéceſſeur à la Cour, indique ( dans ſes Obſervations ſur les Cors, imprimées en 1762, page 18 ) un Cordonnier qui ſeul pouvoit bien faire les chauſſures pour les perſonnes incommodées des pieds Je rends juſtice au choix de mon prédéceſſeur. Ce Cordonnier eſt le mien, (*a*) & je l'ai ſouvent procuré à des perſonnes qui en ont été très-ſatisfaites.

Les bas de laine occaſionnent des frottemens qui peuvent excorier la peau. La preuve en réſulte de ce qu'ils ſont un des moyens que l'on met en uſage pour épiler les jambes; ainſi je conſeille de porter deſſous des bas de fil ou des chauſſons.

---

(*a*) Dupuis, Cordonnier, rue neuve Saint Roch, près le paſſage de l'Egliſe.

Quelques perſonnes qui ſont très-velues, & qui ne portent qu'une paire de bas de ſoie, ont le déſagrément de voir le poil de leurs jambes paſſer à travers leurs bas. On peut leur dépiler les jambes ſans accidens. Voici la compoſition d'un très-bon dépilatoire.

## N°. XVI.

℞. Chaux vive, deux onces.
Orpin jaune, une once.
Amidon, une once.
Litharge, une once.

On délaie ces poudres (qui doivent être paſſées au tamis de ſoie) avec de l'eau de ſavon, juſqu'à ce que cela faſſe une pâte aſſez liquide, & il faut l'employer auſſitôt. On enduit les jambes de cette pâte, & on les laiſſe ſécher environ cinq minutes, on graſe avec l'ongle quelques parties velues, & l'on voit ſi le poil fuit. Auſſitôt que l'on s'apperçoit qu'il ſe détache, il faut

mettre les jambes dans une aſſez grande quantité d'eau tiède, que l'on a toute prête, & on lave bien les jambes avec les mains; il n'y a aucun danger. Si tout le poil ne ſuit pas, il s'en va avec les ſerviettes en eſſuyant. Il faut bien prendre garde que les parties ſoient mouillées, avant de mettre la pâte dépilatoire, car elle feroit ſans effet.

Les chauſſons tricotés ſont préférables aux chauſſons de toile, dont les coutures ſont groſſièrement faites. Il s'en fait cependant de toile à point noués, dont on apperçoit à peine les coutures; alors je les préfère à ceux tricotés, parce que la toile procure beaucoup de bien à la peau, en étanchant la ſueur, ce que ne fait pas toujours le tricot.

Ceux qui ſont dans l'uſage de chauſſer pluſieurs paires de bas, doivent avoir l'attention de les retourner à l'envers juſqu'au talon, avant de les mettre, enſuite de chauſſer le pied &

de les relever le long de la jambe.

Cette précaution ne feroit pas absolument néceſſaire pour la première paire, mais il n'en eſt pas ainſi des autres; car en les chauſſant tout ſimplement à l'endroit, ſi l'on a des chauſſons, ou une première paire de bas, cette première paire ſe retire vers le genou, de même qu'en mettant un habit, les manches de la chemiſe remontent vers le coude, ſi l'on n'y fait attention. Dans ce cas les doigts du pied ſe trouvent dans une telle gêne, que les ongles étant comprimés, ſont dans la néceſſité de ſe recoquiller, & fatiguent beaucoup les chairs voiſines.

Malgré toutes les attentions que l'on peut prendre à ſoigner ou à faire ſoigner ſes pieds, il arrive quelquefois que des chauſſures ou la marche continuelle, particulièrement dans l'été, produiſent des échauffemens dans les parties comprimées, ſouvent même des écorchures; ce qui peut auſſi pro-

venir d'une ſueur âcre & abondante ; qui excorie l'épiderme de la peau ; voici ce que l'on doit faire pour y remédier.

## N°. XVII.

℞. Huile Roſat deux onces, un jaune d'œuf frais ; broyez enſemble dans un mortier de plomb, juſqu'à ce que le tout ait acquis une conſiſtance de pommade, en mettre ſur un linge & envelopper le pied, réitérer pendant quelques jours. L'effet eſt très-ſalutaire.

Quelquefois auſſi les ſueurs & la continuité de compreſſion des chauſſures, occaſionnent une chaleur exceſſive à la plante du pied, & des douleurs ſi aiguës, que ſouvent elles empêchent le ſommeil. Dans ce cas, il faut prendre :

## N°. XVIII.

℞. Feuilles de Sureau une poignée, autant de fleurs, une égale por-

tion de Sel commun, en faire une décoction, dans laquelle on fera tremper les pieds, & après les avoir retirés, on appliquera dessus le cataplasme suivant.

De la Mousse verte qui se tient à fleur d'eau ou celle qui s'amasse autour des bateaux : fricassez cette Mousse avec de la graisse de Porc; appliquez sous la plante du pied, il en résultera une guérison radicale.

Lorsqu'on a coupé ses ongles trop près de la chair, il arrive, sur-tout à ceux des pieds, que les chairs se boursoufflent par-dessus l'ongle, & se meurtrissent, d'où résultent une inflammation & une douleur excessive; souvent même elles sont entamées jusqu'au vif : on peut alors y appliquer un morceau de poumon de Porc, qui dissipera promptement la douleur & l'inflammation.

Le même remède peut s'employer pour toutes les écorchures ou échauffemens qui surviennent aux pieds.

# CHAPITRE IX.

## *Du ſoin des Pieds des Soldats en Garniſon & dans les Mouvemens.*

UN Monarque éclairé, le Roi de Pruſſe régnant, inſtruit par une expérience journalière des accidens qui peuvent réſulter de la fatigue des marches, a introduit dans les dernières guerres une méthode dont il feroit à deſirer que l'on fît également uſage parmi nous. Ce Monarque avoit prépoſé dans ſes armées, des Chirurgiens deſtinés à viſiter les pieds des Soldats, après & dans le cours même des marches, parce que le moindre échauffement occaſionné par un fréquent froiſſement, ſuffit pour ôter les forces à un Soldat, & l'empêcher de remplir ſes fonctions ; cette ſage prévoyance de la part de

ce Monarque, eſt un exemple de l'attention que chaque Capitaine devroit apporter dans ſa Compagnie, & de celle que toute perſonne quelconque devroit avoir. Les plus grandes incommodités de la vie, n'ont ſouvent pour principe qu'une négligence à les prévenir.

A l'imitation de ce Monarque, j'ai imaginé d'introduire dans les troupes, non des Chirurgiens pour viſiter les pieds des Soldats, mais des Soldats adroits & intelligens qui ſuſſent connoître & diſtinguer au premier coup-d'œil ce qui peut affecter leurs pieds, & y remédier à l'inſtant.

J'ai fait paſſer pour cet effet à MM. les Officiers ſupérieurs des différens Régimens, une lettre circulaire, pa laquelle je m'engage à enſeigner gratuitement ceux des Soldats qu'ils voudront m'adreſſer, je ſerai flatté d'être à même d'exécuter ma promeſſe & de pouvoir rendre des Soldats utiles à leurs camarades.

Le Soldat eſt un homme qui, par état, doit être vigoureux, ſes pieds doivent être accoutumés à marcher & à porter des chauſſures de réſiſtance, & par ce moyen être à l'abri de toute douleur; cependant lors des mouvemens, beaucoup ne peuvent ſuivre la troupe, ce qui oblige d'avoir des voitures à la ſuite des Régimens, cela devient diſpendieux, ſans être utile aux Soldats, puiſqu'on ne leur permet d'y monter que lorſqu'ils ſont eſtropiés, au lieu qu'on pourroit en exécutant à la garniſon ce que je vais indiquer, les mettre en état de faire les routes ſans douleur.

Plus on marche, plus on acquiert de vigueur, plus la peau a de ton, moins elle eſt douloureuſe, parce que les ramifications nerveuſes qui ſe trouvent répandues à la ſuperficie, étant continuellement preſſées & macérées, perdent de leur action & conſéquemment de leur ſenſibilité, la peau de-

vient alors comme un ganglion qui n'eſt pas deſtitué de circulations, mais qui peut ſouffrir toute preſſion ſans douleur ; il ſe forme ſeulement aux trois points d'appui de la plante du pied des durillons calleux, ſouvent profonds, & qui, dans cet état, cauſent de la douleur, parce que leurs parties calleuſes preſſent au-delà de la peau des parties nerveuſes & ſenſibles.

Le ſoin des pieds des Soldats à la garniſon & dans les mouvemens ſont bien différens : tout le ſoin doit ſe donner à la garniſon ; dans les mouvemens, l'attention doit ſe porter ſeulement à ce que le Soldat puiſſe faire route ſans douleur ; je diſtingue ces deux ſortes de ſoins, parce que pour remplir le but que je me propoſe, je ſerai quelquefois obligé d'indiquer dans les mouvemens & ſeulement pour la route, ce que je défendrai très-exactément à la garniſon.

## ARTICLE PREMIER.

### *Du ſoin des Pieds des Soldats à la Garniſon.*

Le premier des ſoins que l'on doit apporter aux pieds des Soldats en garniſon eſt de veiller aux chauſſures; comme elles ne ſont point faites ſur meſures priſes, c'eſt au Fourrier délivreur d'avoir l'attention qu'elles ſoient toujours plus longues que courtes, ſans être trop larges, afin que les pieds puiſſent être bien contenus, & cependant les doigts allongés, parce que les chauſſures trop larges ſont auſſi incommodes que celles trop courtes pour ceux qui font de l'exercice.

Il faut viſiter les pieds des Recrues à leur arrivé au Régiment. (*je renvoie pour les échauffemens qu'ils pourroient avoir gagnés en route, à ce que j'indique Chapitre VIII de cet Ouvrage.*) Il faut les viſiter, dis-je, afin de voir s'ils ont des cors ſur les articulations; alors

il faudra leur faire délivrer des chauſſures dont l'empeigne ſoit aſſez élevée, pour éviter l'appui & le frottement, enſuite on prendra un morceau de chapeau ou de buffle de la grandeur d'une pièce de douze ſols, on percera au milieu un trou de la grandeur du cor, & on appliquera ſur le doigt ce morceau de chapeau ou de buffle, de manière que le cor ſe trouve logé dans le trou, on l'aſſujettira avec une petite bande que l'on ſerrera chaque jour par degré, par ce moyen les cors ſe guériront ſeuls, ou au moins ils deviendront inſenſibles; car je ſoutiens que l'exercice pédeſtre des Soldats & les chauſſures que l'on peut leur donner, doivent les garantir des cors.

Toutes les quinzaines en été, s'il ſe trouve quelque rivière, fontaine, ou ruiſſeau dans la ville de garniſon, il faut ordonner aux Soldats d'aller en troupe & ſous l'inſpection d'un Supérieur ſe décraſſer les pieds & avoir

attention qu'ils ne reſtent dans l'eau que le tems néceſſaire pour ſe nettoyer, c'eſt-à-dire, environ un demi quart-d'heure.

En hiver, de même que s'il n'y avoit dans la ville aucune des commodités que je viens d'indiquer pour l'été, il faudroit prendre ce ſoin à la cazerne; quelques ſeaux d'eau, des éponges ou des torchons mouillés pourront également décraſſer les pieds des Soldats, mais il ſeroit bon que cela s'exécutât de rigueur toutes les quinzaines.

Tous les mois ceux chargés de ſoigner les pieds en préſence des prépoſés par MM. les Officiers, exigeront de chacun des Soldats de couper & rafraîchir leurs ongles, & ils leur enſeigneront la manière de les couper quarrément & au niveau de la peau; cet objet eſt eſſentiel pour que les ongles puiſſent toujours croître en longueur, & qu'ils ne deviennent ni ſcabreux, ni d'une épaiſſeur extraordi-

naire; il ſera exactement défendu aux Soldats de les couper dans les angles, quand même ils entreroient dans les chairs fort avant & cauſeroient de la douleur, ce ſoin devant être réſervé comme je vais l'indiquer à ceux chargés du ſoin des pieds.

Je les ſuppoſe formés par moi & dans mes principes, comme je le propoſe. Ils auront ma méthode & ſe conformeront à ce que j'y indique dans tous les cas, & emploieront les inſtrumens repréſentés planche I de mon Ouvrage, car il faut des inſtrumens commodes pour opérer avec légèreté & sûreté.

Le jour pris pour ſe nettoyer les pieds & couper les ongles, ceux chargés du ſoin des pieds viſiteront chaque Soldat l'un après l'autre avec grande attention; pour cet effet ils examineront les cors ſitués ſur les jointures, ſi aucun il y a, & dans le cas où ils ſeroient douloureux, ils ſe ſerviront

de l'indication de leurs douleurs pour réformer les chauſſures qui, dans ce cas, ſeroient certainement trop courtes, ils fourniront des petits morceaux de buffle ou de chapeau percés au milieu & déja indiqués, ou un petit emplâtre de diapalme, ou un emplâtre de poix de Bourgogne, ſuivant que le cas l'exigera, mais ils ſe donneront bien de garde de les couper ou de les laiſſer couper, car ils ſe régénéreroient facilement; & ſi entre les doigts, ce que l'on nomme vulgairement cor, étoit douloureux, on mettroit à l'endroit un petit peloton de filaſſe, ou une petite bande de linge roulé pour écarter les doigts & éviter le frottement & la douleur.

La viſite des ongles eſt une des parties eſſentielles de la viſite des pieds, il faut la faire avec ſoin; ſi un ongle eſt fort épais, ſcabreux, ou élevé en rocher, ce qui fatigue ſingulièrement

le doigt auquel il appartient, qui eſt aſſez ordinairement le pouce, il faut le diminuer & lui donner la forme la plus naturelle, ſans cependant le décharner; enſuite il faut obliger le Soldat qui a l'ongle ainſi conformé, de le diminuer tous les huit jours au moins, en ratiſſant toute la ſuperficie avec un verre, ou en le limant avec une lime douce, s'il paroît ſous l'ongle une tache blanche ou noire & que la partie ſoit douloureuſe, ou il faudra bien amincir l'ongle ou le percer au milieu, comme je l'indique au Chapitre VI de cet Ouvrage, ces corps étrangers ſous les ongles ordinairement très-douloureux, doivent ſouvent ſe trouver aux pieds des Soldats, il ne faut qu'un coup ſur l'ongle pour y donner lieu.

Pour bien juger les angles des ongles lorſqu'ils entrent dans les chairs, il faut les ſonder pour s'aſſurer de la portion qui eſt engagée, ce qui doit déterminer l'opération. Si la partie en-

gagée dans les chairs n'eſt pas conſidérable, on ratiſſe l'ongle dans ſon milieu & on introduit de la charpie rapée ſous chacun des angles pour l'y conduire; ſi la partie engagée eſt conſidérable, il faut faire l'opération comme je l'indique à l'Article IV du Chapitre VI de cet Ouvrage, & obtenir que le Soldat, pendant le cours du traitement, ne faſſe aucun exercice; c'eſt ordinairement l'affaire de huit jours.

Après avoir viſité les ongles, il faut examiner les durillons de la plante des pieds, particulièrement aux trois points d'appui; il faut remarquer qu'ils ſont très-néceſſaires pour garantir de la douleur aux pieds ceux qui marchent ou exercent beaucoup; mais auſſi qu'ils ſont très-douloureux quand ils deviennent profonds: pour y remédier ou les prévenir, on paſſera légèrement un inſtrument tranchant ſur toute leur ſuperficie; ſi l'on n'apperçoit rien, il ne faut pas aller plus avant, mais ſi l'on

apperçoit des points blancs ou noirs, il faut les extraire comme je l'indique au Chapitre III de cet Ouvrage, parce qu'en les prenant du commencement on les détruit, ſouvent en une ou deux opérations; je ſuis certain qu'il y a des Soldats & même j'en ai ſouvent rencontré, qui avoient au milieu de forts durillons à la plante du pied, des points profonds de deux lignes; il eſt aiſé de juger qu'on ne pourroit marcher avec une pierre de cette groſſeur dans ſon ſoulier, & cependant ces durillons ſont auſſi gênans.

S'il paroît une ampoule du ſang qui s'extravaſe, ou autre matière, il faut lui donner iſſue en perçant la poche, parce que le ſang peut ſe corrompre, ou la matière peut être âcre & coroſive & cauſer ſuppuration; la matière ſortie, il ne faut pas couper les peaux mortes qui formoient le ſac; le nouvel épiderme n'étant pas encore formé, les mamelons nerveux de la

peau à découvert feroient extrêmement fenfibles; on peut laver avec de l'eau & de l'eau-de-vie; & quand l'épiderme eft defféché & qu'il y en a un autre de formé, on peut couper cette première peau avec des cifeaux, mais jamais la déchirer avec les ongles.

Les durillons du talon ne font pas ordinairement douloureux, à moins qu'ils ne fe gerfent, dans ce cas, il faut feulement les diminuer & appliquer deffus (fi après les avoir diminués ils étoient encore douloureux) un emplâtre de mucilage que l'on étend fur de la peau, & bien fe garder de laiffer mettre deffus du fuif qui amèneroit bientôt la fuppuration.

## ARTICLE II.

### *Du foin des Pieds des Soldats dans les Mouvemens.*

Je n'aurai pas un grand mérite d'indiquer aux Soldats de fe frotter les pieds en route, avec une pommade faite

faite de ſuif & d'eau-de-vie, depuis long-temps on eſt dans cet uſage, il eſt même trop négligé, & l'on devroit contraindre tous les Soldats en route d'en faire uſage, parce que cette pommade interceptant la tranſpiration âcre & corroſive de la peau, lui procure beaucoup de ſoupleſſe & d'élaſticité.

Il faut nettoyer tous les deux jours les pieds, de la craſſe qui peut s'y amaſſer par l'uſage de cette pommade, & rien n'eſt ſi ſalutaire que de les frotter, dans ce cas, avec de l'urine.

En route, un Soldat eſt chargé de fuſil, fourniment & havreſac, ce qui l'oblige pour contenir l'axe du corps de le jetter un peu en avant, alors il eſt obligé de ſe cramponner les pieds, & pour lui donner plus d'aiſance, il faut en ce cas faire les ongles un peu plus longs que de coutume, parce qu'ils ſervent infiniment à contenir les chairs des orteils, & à leur donner de la fermeté & de la ſolidité en marchant.

Si l'on exécute ma méthode dans les garnisons, & que l'on fasse régulièrement les visites que j'indique chaque mois; je puis assurer que dans les mouvemens tous les Soldats pourront marcher sans douleur.

Cependant, si dans le cours des marches il survenoit de la douleur aux pieds de quelques Soldats, il faudroit y remédier dans l'instant, & dans ce cas, voici ce qu'il faudroit faire; si c'est un cor très-considérable qui, en pressant les ramifications nerveuses, auroit causé une inflammation douloureuse; il ne faudroit pas s'amuser à mettre dessus des morceaux de chapeau ou de buffle percés, ni des emplâtres, il faudroit tout naturellement extraire le cal, puisque ce seroit lui qui auroit causé l'inflammation & la douleur.

De même, si des ongles entrant dans les chairs par leurs angles, si peu qu'ils y entrassent, causoient douleur, il faudroit à l'instant extirper cette partie

de l'ongle, parce qu'il faut toujours mettre les pieds à l'aiſe en marchant. On doit retrancher à l'inſtant tout ce qui peut gêner ou piquer, & rendre douloureuſe les parties charnues des pieds, ſe réſervant à la garniſon de ſuivre ce qui eſt ci-devant indiqué.

Mon zèle ne pouvant s'étendre plus loin, puiſque je ne puis être à la ſuite de la troupe, je m'oblige de donner mes avis, de recevoir les objections & de répondre toutes les fois que j'en ſerai requis.

Ce Chapitre n'étant ajouté que pour le ſervice militaire; je ſuis obligé de prévenir que tout ce que j'y indique pour le ſoin des pieds des Soldats, ne peut utilement ſervir qu'aux troupes, aux journaliers & aux gens de la campagne; car pour ceux qui ont les pieds délicats, ils feront bien quand même ils n'y appercevroient rien, de les faire viſiter quelquefois dans le cours de l'année, & prévenir par ce

moyen tous les accidens qui pourroient leur ſurvenir; du ſoin des pieds dépend en quelque ſorte la ſanté, par la facilité de marcher, exercice utile au corps humain.

---

## CHAPITRE X.

### *Des Inſtrumens détaillés en la première Planche & de leur uſage dans l'Art de ſoigner les Pieds; avec Obſervations ſur les incommodités repréſentées dans la ſeconde Planche.*

LA première planche repréſente en grandeur préciſe tous les inſtrumens dont je me ſers pour opérer; je leur ai donné la forme la plus convenable, toujours déterminée d'après des opérations difficiles, & je ſuis parvenu à en faire exécuter de commodes pour tous les cas poſſibles; je deſire que ceux qui les feront exécuter à mon exemple,

s'en ſervent utilement; mais il faut pour cela de la fineſſe dans la vue & de la légèreté dans la main.

Sous le n°. 1 ſont des *ciſeaux* très-forts, il les faut ainſi pour couper les ongles des pieds, les anneaux doivent être très-grands, les lames courtes & aſſez épaiſſes pour ne point fléchir en coupant; auſſi lorſque j'achette des ciſeaux, je fais caſſer environ une ligne de la pointe & j'en fais faire une nouvelle, ce qui leur donne beaucoup de force à l'extrémité.

Sous le n°. 2 ſont des *pinces Angloiſes*, abſolument néceſſaires pour couper les angles des ongles du pouce lorſqu'ils entrent dans les chairs, elles ſervent encore à faire ſauter des portions d'ongles fort dures & fort épaiſſes, après avoir fait une ouverture avec le biſtouri droit ou courbe, repréſenté n°. 8 & 9 de la même planche; ces pinces ſe trouvent chez les marchands qui vendent les outils d'horlogerie; il

faut les choiſir bien tranchantes; j'ai tracé dans leurs anneaux deux vues de leur bec, afin que l'on ne ſe trompe pas ſur leur forme.

Sous le n°. 3 eſt l'inſtrument nommé *langue de Merle*; je l'ai tracé, vu ſur deux faces, afin que l'on puiſſe juger ſur celui vu de côté, l'épaiſſeur des manches de tous les inſtrumens & la vraie forme de celui-ci, qui eſt de la plus grande utilité pour cerner & enlever les racines des cors.

Sous le n°. 4 eſt *le coupe-cors*. Il eſt plat par ſa partie oppoſée à celle vue de face, qui a deux biſeaux, il ſert à découvrir les racines des cors, en enlevant le cal qui les cachoit.

Sous le n°. 5 eſt *la lance*. Elle eſt tranchante des deux côtés; elle a deux biſeaux; on s'en ſert pour applanir le cal des durillons de la plante du pied & du talon, & pour découvrir celui des cors.

Sous le n°. 6 eſt *la langue de chat*.

Elle eſt tranchante ſur ſes deux côtés, ronde & tranchante à ſon extrémité, après avoir découvert le cal des cors avec le *coupe-cors* ou *la lance;* s'il reſte trop de durillons que l'on ne pourroit atteindre avec ces inſtrumens, on ſe ſert de la pointe de la *langue de chat*, pour ſe ſervir enſuite de la *langue de merle*, afin d'extirper les racines; la *langue de chat* ſert encore à extraire les excroiſſances qui ſe trouvent entre le petit doigt & ſon voiſin, excroiſſances qui ne viennent ordinairement qu'aux pieds des femmes, & qui ne ſont cauſées que par la hauteur de leurs talons.

Sous le n°. 7 eſt *la larme.* Cet inſtrument ne ſert que pour les durillons, il n'eſt tranchant que d'un côté, il faut s'en ſervir comme d'un raſoir ſans point d'appui, & racler plus que couper en s'en ſervant.

Les n^os^ 8 & 9 ſont le *biſtouri droit* & le *biſtouri courbe.* Ces deux inſtru-

mens ſervent à diminuer les ongles lorſqu'ils ſont fort épais, & à leur donner la meilleure forme poſſible : on ne peut preſcrire la manière de s'en ſervir, c'eſt l'inſtant qui détermine.

Sous le n°. 10 eſt *le grattoir.* Il ſert par la pointe courbe à élever les angles des ongles après qu'ils ont été tranchés avec les pinces Angloiſes, il ſert auſſi à ratiſſer & diminuer les ongles, & à détacher & extraire les peaux qui bordent leurs racines, & encore à nettoyer la craſſe ou le noir qui s'introduit entre les chairs & l'ongle.

Sous le n°. 11 eſt *le ciſeau.* Il ſert à prolonger la diviſion que les pinces Angloiſes ont fait à l'ongle, dans les parties où elle n'auroit pu atteindre, & de même à diminuer en ratiſſant l'épaiſſeur de l'ongle.

Enfin ſous le n°. 12 eſt *la fève.* Cet inſtrument eſt d'argent, il ne ſert qu'à nettoyer la craſſe ou craie qui s'élève ſur la peau après que les pieds ſont

ſortis de l'eau; comme ces parties ſont ſenſiblement chatouilleuſes, il ſeroit poſſible qu'un mouvement involontaire de celui que l'on ſoigne le fît couper, ſi cet inſtrument étoit d'acier tranchant.

J'obſerverai qu'il faut encore avoir une pierre-ponce bien nette & bien polie pour paſſer ſur le talon, le durillon du pouce, & l'extrémité des ongles, après que les pieds ſont nettoyés.

On doit avoir un flacon rempli de quelque liqueur ſpiritueuſe, pour mettre ſur la pierre-ponce avant de la paſſer ſur les durillons & ſur la totalité du pied, ce qui les fortifie au ſortir de l'eau.

Pour les mains, on doit avoir une bonne paire de ciſeaux & quelques inſtrumens, le tout fait très-proprement & de quelque matière précieuſe oi ou argent.

La deuxième planche repréſente ſix pieds de différentes conformation, vus

en différens ſens & difformés, ſoit naturellement, ſoit par les chauſſures.

Toutes les élévations qui paroiſſent ſur chacun d'eux, ſont autant d'endroits où il eſt poſſible qu'il paroiſſe des cors & des oignons, cependant il n'arrive jamais qu'un ſeul pied ait tous ces accidens, mais il eſt très-poſſible d'en avoir juſqu'à trois à quelqu'un des doigts, tout cela dépend des frottemens ou des points d'appui ſur les articulations ou à l'extrémité des doigts.

La *Figure première* repréſente un pied ordinaire, vu de la plante, pour indiquer les accidens qui peuvent arriver à cette partie. Il vient ordinairement ſous le pouce A. un durillon, rarement il eſt profond; s'il eſt ordinaire, on le diminue légèrement avec la *larme* n°. 7 de la planche première, & s'il eſt profond, on le cerne avec la *langue de chat*, n°. 6 de la même planche. Il peut venir à l'extrémité de l'un ou de tous les doigts B. des cors

très-douloureux. Il vient au milieu de la plante du pied C. des durillons profonds, très-douloureux, ſouvent même on ſent de la douleur, ſans y rien appercevoir. C'eſt ordinairement dans le commencement, on peut alors les détruire en les cernant avec la *langue de Merle*, n°. 3 de la planche première, & s'ils ſont anciens, on diminue leur ſuperficie avec le *coupe-Cors*, n°. 4, pour les extraire enſuite avec la *langue de Chat*, n°. 3 de la première planche. D. & G. ſont des durillons ordinairement moins profonds, il s'en trouve cependant de très-profonds & conſéquemment douloureux. Il vient auſſi à l'endroit marqué E. un durillon qu'il faut extraire, comme je l'ai indiqué pour les autres durillons profonds de la plante du pied. Les talons F. ſont ordinairement bordés d'un durillon, qui uſe & coupe les bas. Ce durillon, dans la ſéchereſſe de l'hiver, eſt ſujet à ſe gercer. Dans tous les cas, il faut

le diminuer légèrement avec la *larme* n°. 7 de la première planche, & avoir bien attention de le diminuer également, mais pas trop près de la chair vive, autrement les talons feroient pendant quelques jours très-douloureux, ce qu'il faut éviter.

Les *Figures* 2 & 3 repréſentent deux pieds, qui, au premier coup-d'œil, paroiſſent également bien conformés; cependant de leurs différences il réſulte des accidens très-douloureux dans les chauſſures.

La *Figure* 2 repréſente un pied, dont le doigt qui avoiſine le pouce eſt plus long que lui, & la *Figure* 3 repréſente un autre pied, dont le pouce eſt le plus long de tous les doigts, c'eſt ce dernier qui m'a paru le mieux fait. Mais comme j'en rencontre preſqu'autant de l'une que de l'autre conformation; avant de prononcer, j'ai conſulté des ſtatuaires & des Peintres, tous ont été d'accord que le pied le

mieux fait étoit celui figuré 2, dont le doigt près du pouce eſt le plus long de tous les autres doigts, que c'étoit la vraie forme de l'antique; je plains cependant les perſonnes qui ont le pied de cette conformation, parce qu'il leur arrive des accidens fâcheux dont je donnerai les détails plus bas; les endroits cotés A. *Fig.* 3, ſervent à indiquer les articulations où viennent ordinairement les cors douloureux.

*Figure* 4. J'ai été forcé de tracer cette figure, parce qu'il ſe rencontre beaucoup de pieds de cette forme, & que ceux qui ont le pied conformé ainſi, marchent bien difficilement & avec douleur. C'eſt le pied bien fait de la *Fig.* 2, qui, enfermé dans la jeuneſſe dans une chauſſure étroite, s'eſt déformé ainſi.

On peut aiſément juger que le pouce eſt le plus fort des doigts du pied, qu'il eſt le plus allongé, qu'il n'a que deux articulations, & qu'il atteint ab-

ſolument le bout des chauſſures. Le doigt voiſin eſt très-grêle, a trois articulations, & s'il eſt plus long que le pouce, il eſt obligé de ſe plier & de ſe loger comme il eſt repréſenté en cette figure entre le poûce & ſon voiſin; alors les articulations ſe ſoudent, & l'on caſſeroit plutôt les phalanges que de les redreſſer, il vient à ce doigt deux cors très-douloureux, l'un ſur la partie élevée, & l'autre à l'extrémité.

Je rencontre beaucoup de pieds conformés ainſi, qui dans les chauſſures paroiſſent fort bien faits, & je m'entends ſouvent dire que l'on eſt née avec le doigt ainſi, que c'eſt un doigt de famille; je veux bien que toute la famille ait le doigt ainſi conformé, mais ils ſont tous nés avec le pied bien fait, & enſuite ils les ont déformés par les chauſſures, même dès la plus tendre jeuneſſe, & j'aſſure que de tous les enfans à naître de la même famille,

il n'y en aura pas un au maillot qui aura le doigt ainsi conformé; c'est un fait que j'ai vérifié.

A. C'est l'endroit où croissent ordinairement les oignons, particulièrement si le doigt près du pouce est courbé, le pouce n'est plus soutenu, son articulation se jette en dehors.

B. Il vient quelquefois des cors sur le pouce & presque toujours sur l'élévation du doigt courbé C. Le pouce touche fermement au doit du milieu par l'absence du second doigt. Il arrive que ces deux doigts sont douloureux à leurs extrémités, c'est un durillon causé par le frottement & l'appui; un peu de coton, mis entre les deux, réussit très-bien à prévenir tout accident. D. le petit doigt, quand le pied est mal conformé se loge ordinairement sous les autres, alors il vient près de l'ongle un cor d'autant plus douloureux que le poids du corps porte dessus. E. est une espèce d'oignons qui

ne ſe trouve qu'aux pieds des femmes, parce que la forme de leurs chauſſures macère cet endroit, & que l'élévation de leurs talons briſe le pied à cette articulation, ainſi qu'à celle du pouce.

*Figure* 5. Un pied vu de la plante : c'eſt celui de la *Fig.* 4, déformé comme je l'ai dit par les chauſſures A. Il eſt très-rare que l'on n'ait pas un cor ſur la partie extérieure du petit doigt, ce ſont les premiers qui viennent & les derniers à s'en aller, ils ne ſont cependant pas toujours les plus douloureux. B. un cor à l'extrémité du doigt courbé, & un à celle du petit doigt, comme je l'ai déja dit.

C. Un cor ſur l'élévation du doigt courbé : j'obſerverai que ce doigt logé ainſi entre ſes deux voiſins, eſt fort mal à l'aiſe dans toute ſa capacité, qu'il a peu de conſiſtance & eſt fort amaigri & douloureux, ſouvent ſon épiderme s'excorie par l'âcreté de la tranſpira-

tion; je conseille de le nettoyer de la crasse journalière avec le coin d'une serviette mouillée, tous les soirs en se couchant.

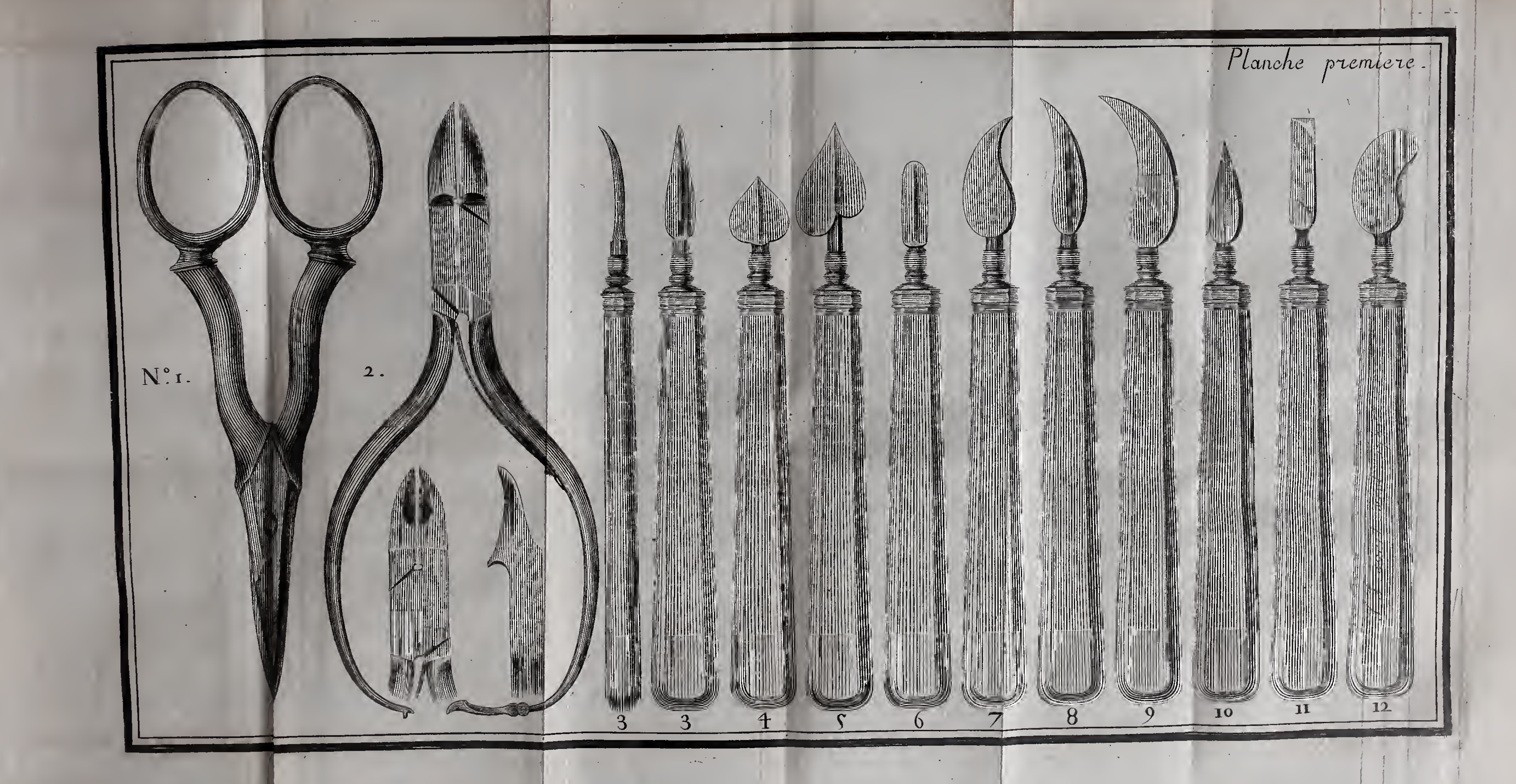
*Figure 6* A. Il vient sous les ongles des cors ou des excroissances; si ce sont des cors, il faut les extirper; si ce sont des excroissances, il faut les diminuer.

B. Le petit doigt est quelquefois placé sur son voisin, ce qui, par cette position, le fatigue au point de l'applatir considérablement; D. a la partie latérale extérieure des pieds, à l'articulation de l'un des os du métatarse avec l'os emboîté sur l'extubérance de cet os, il vient quelquefois un cor très-douloureux. C. derrière le talon, sur le tendon d'Achile, il vient quelquefois un durillon-cor, qu'il ne faut pas couper fort avant, de peur d'intéresser le tendon.

J'étois dans le dessein de joindre une troisième planche, contenant les

différentes conformations d'ongles d'après quelques accidens; mais leur forme eſt ſi rebutante & ſi variée, que j'aurois procuré bien peu d'inſtruction. Au Chapitre des Ongles, je me ſuis étendu autant qu'il m'a été poſſible; ceux qui en ſont incommodés, & ceux qui ſoignent les pieds, trouveront ſuffiſamment les moyens d'y remédier.

*FIN.*


Planche premiere.
N°. 1.
2.
3
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

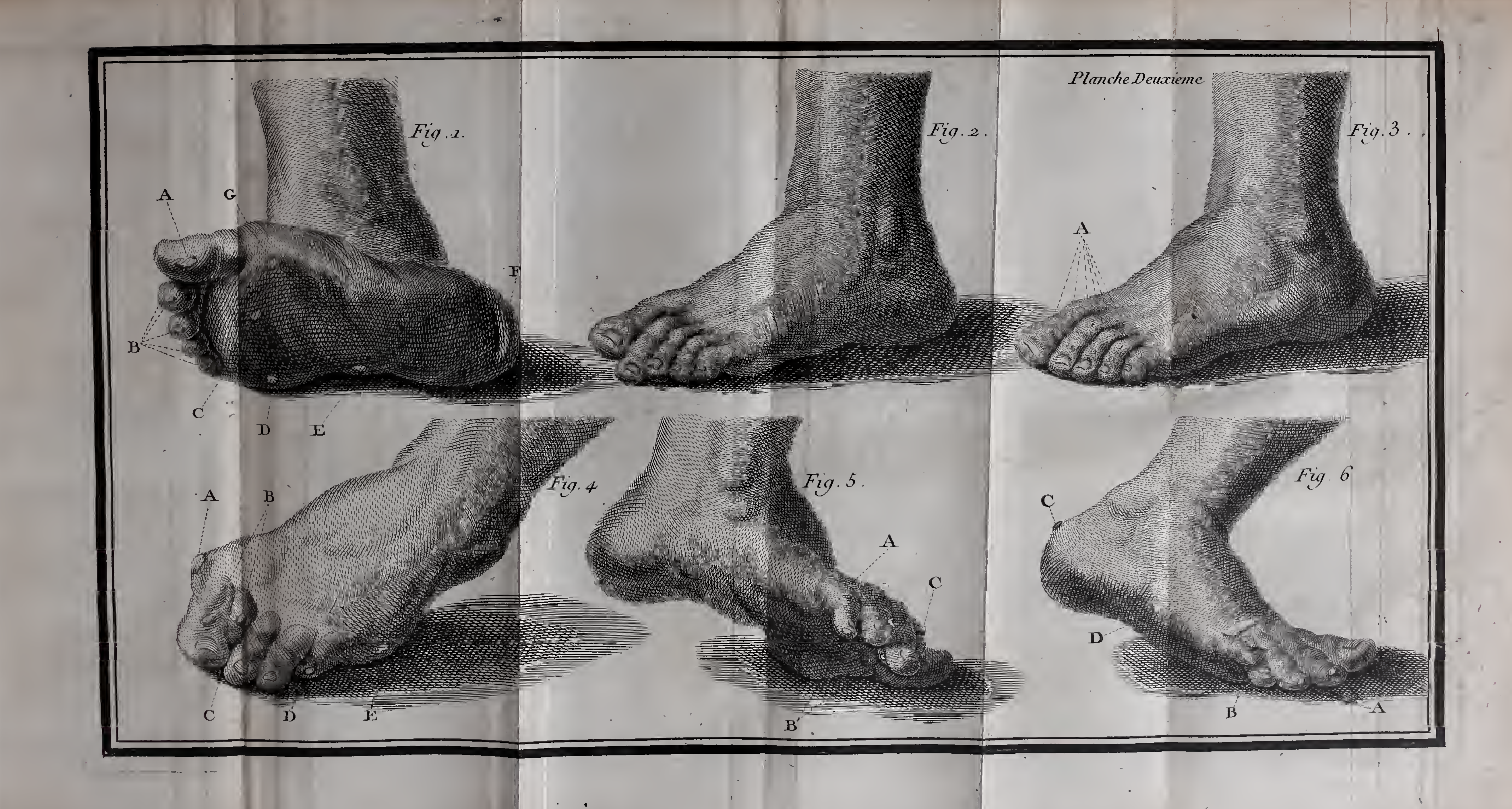
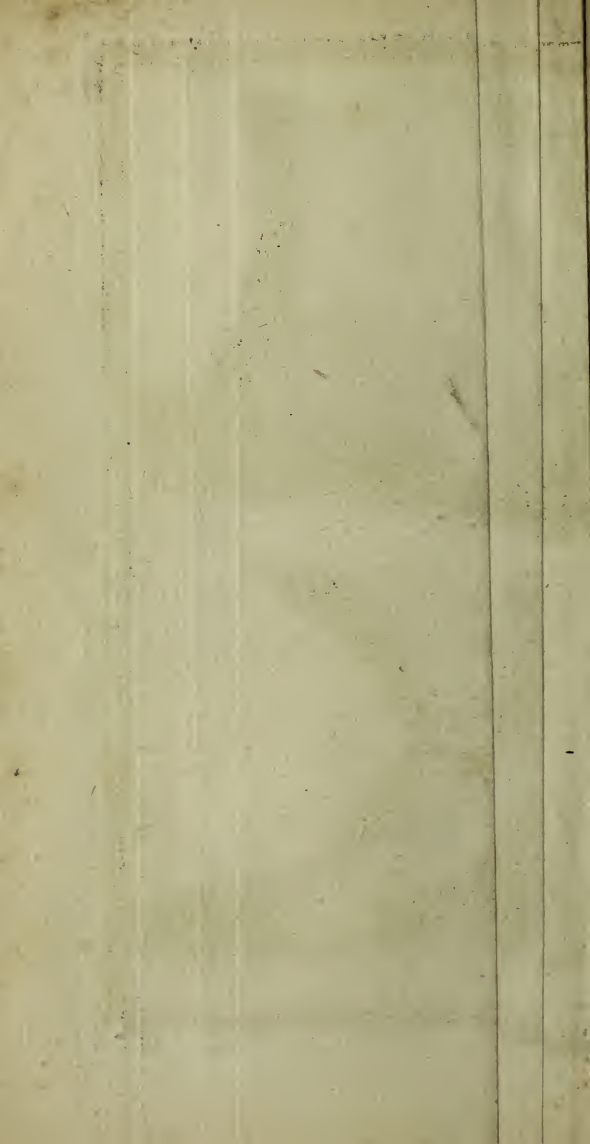
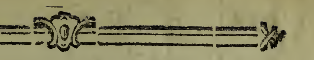


Planche Deuxieme
Fig. 1.
A
G
F
B
C
D
E
Fig. 2.
Fig. 3.
A
Fig. 4
A
B
C
D
E
Fig. 5.
A
C
B
Fig. 6
C
D
B
A





# TABLE DES MATIERES.

Fin de la Table des Matières.

## *APPROBATION.*

J'ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, une nouvelle Edition, avec des augmentations, de l'*Art de ſoigner les Pieds*, par M. Laforest, Chirurgien-Pédicure du Roi & de la Famille Royale, &c. Cette nouvelle Edition m'a paru encore plus utile que la première, & je la crois très-digne de l'impreſſion. A Paris, ce 23 Mai 1782.

MACQUER.

---

## *PRIVILEGE DU ROI.*

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navare : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : Salut. Notre Amé le ſieur Laforest, *notre Chirurgien-Pédicure & de la Famille Royale :* Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public une nouvelle Edition de l'*Art de ſoigner les Pieds*, &c. avec des augmentations, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Priviléges à ce néceſſaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage

autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume; voulons qu'il jouisse du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession; & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portantt règlement sur la durée des Priviléges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la

Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Règlemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir.

Donné à Paris, le dixième jour de Juillet, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-deux, & de notre Règne le neuvième. Par le Roi, en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

*Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2540 fol. 758, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Règlement de 1723. A Paris, ce trente Août 1782.*

LECLERC, Syndic.

---

De l'Imprimerie de CLOUSIER,
rue de Sorbonne, 1782.





